



**DOSSIER DE PRESSE**

# RENTRÉE SCOLAIRE 2023

Éducation / Orientation :  
les actions exemplaires  
des Régions

PARIS, 29 AOÛT 2023

## LE MOT DES PRÉSIDENTS

Encette rentrée scolaire 2023, les Régions, dans leur compétence éducative, sont mobilisées pour répondre aux défis du présent, ceux de l'urgence climatique, de l'inflation et du pouvoir d'achat, d'une alimentation saine et locale, du transport scolaire... Nous sommes fiers de témoigner de l'engagement des Régions pour assurer le meilleur service aux quelque 2,24 millions de lycéens, comme à l'ensemble de la communauté éducative.

L'Éducation est sans conteste le cœur de métier des Régions. Cette ambition est partagée par nos 18 Régions, en métropole comme en outre-mer, dans les lycées d'enseignement général et technologique comme dans les lycées professionnels, agricoles, maritimes. Ce discours, nous l'avons tenu l'année dernière dans la concertation sur

la voie professionnelle au lycée, dans notre compétence sur la carte des formations.

C'est aussi l'esprit des propositions de notre Livre Blanc de 2022 pour aller au bout du transfert de la compétence Orientation engagé par la loi de 2018, pour faciliter l'ouverture des établissements, ou pour confier à la Région la maîtrise de la carte des formations initiales de la voie professionnelle.

Ce dossier de rentrée vous présente une vaste sélection d'actions innovantes et exemplaires conduites par les Régions dans le domaine de l'Éducation et de l'Orientation. Au service de la réussite de tous nos jeunes.

Bonne rentrée à toutes et à tous !



**Carole DELGA**  
Présidente de Régions de France



**François BONNEAU**  
Président de la Commission Éducation  
Orientation Formation Emploi

# SOMMAIRE

LES POLITIQUES D'ÉDUCATION DES RÉGIONS EN 10 INDICATEURS	4
<b>LES EXEMPLES EN RÉGION</b>	
LYCÉES EN TRANSITION	6
LA RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS ET SON IMPACT SUR LA CARTE DES FORMATIONS	22
DÉCOUVERTE DES MÉTIERS AU COLLÈGE ET AU LYCÉE	29
ACTIONS ÉDUCATIVES	37
BIEN MANGER AU LYCÉE	44
NUMÉRIQUE ÉDUCATIF	57
MISE EN PLACE DE L'AUTORITÉ FONCTIONNELLE	65
TRANSPORTS SCOLAIRES	68

# LES POLITIQUES D'ÉDUCATION DES RÉGIONS EN 10 INDICATEURS



**3 711**



## NOMBRE DE LYCÉES publics et privés sous contrat

Enseignement général / technologique  
professionnel / EREA

Source : DEPP



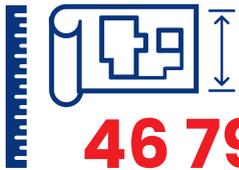
**2,24 M**



## NOMBRE DE LYCÉENS À LA RENTRÉE

M : Millions  
Formations générales, technologiques  
et professionnelles

Source : DEPP



**46 791 105 m<sup>2</sup>**



## SURFACE TOTALE DES LYCÉES

Régions métropolitaines

Source : Observatoire des politiques régionales



**52 594**



## NOMBRE D'AGENTS\* DANS LES LYCÉES

Régions métropolitaines  
\*Adjointes Techniques Territoriales des  
Établissements d'Enseignement (ATTEE)  
en équivalent temps plein (ETP)

Source : Observatoire des politiques régionales



**4,3 Mds€**



## DÉPENSES TOTALES D'ENSEIGNEMENT

Soit 1 941 € en moyenne par lycéen

Mds € : Milliards d'euros

Source : budgets primitifs des 18 Régions



**2,8 Mds€**

### MONTANT D'INVESTISSEMENT EN TRAVAUX DANS LES LYCÉES PUBLICS

Soit 1236 € en moyenne par lycéen

Mds€ : Milliards d'euros

Source : budgets primitifs des Régions



**64 M€**

### MONTANT CONSACRÉ AUX ACTIONS ÉDUCATIVES

Source : Observatoire des politiques régionales



**86 %**

### PART DES LYCÉES CONNECTÉS À UN DÉBIT SUPÉRIEUR À 100Mb

Régions métropolitaines, hors Corse

Source : Observatoire des politiques régionales



**1,8 M**

### NOMBRE D'ÉLÈVES TRANSPORTÉS AU QUOTIDIEN PAR LES RÉGIONS

En autocar, hors IDF et hors réseau TER

M : Millions

Source : Observatoire des politiques régionales



**457**

### Effectifs des Régions sur la compétence information métiers

Source : Observatoire des politiques régionales

# LYCÉES EN TRANSITION

Les Régions expérimentent depuis longtemps les solutions sur la rénovation énergétique des bâtiments des lycées, la sobriété énergétique et l'éducation au développement durable. Elles investissent aujourd'hui dans la renaturation des espaces.

Leurs actions contribuent puissamment à la planification écologique engagée à l'échelle du pays pour faire face à l'urgence climatique.

Quelques réalisations exemplaires vous sont présentées dans les pages qui suivent.



## LYCÉES EN TRANSITION



## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### UN INVESTISSEMENT MASSIF POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

À travers son Plan Marshall engagé sur le mandat 2016-2021 et d'un montant de 1,5 milliard d'euros, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a investi massivement pour la rénovation énergétique de ses

sont des exemples vertueux en matière environnementale comme **le lycée Gergovie à Clermont-Ferrand** (isolation en bottes de paille de Limagne et 800 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur les terrasses des bâtiments), **le lycée du Docteur Charles Mérieux à Lyon** (forte isolation, recours aux énergies renouvelables avec une centrale photovoltaïque, utilisation de matériaux biosourcés etc.) ou bientôt le lycée Colonel Beltrame à Meyzieu.



Lors de la crise des prix de l'énergie, les efforts de sobriété de la Région et des lycées ont payé. Sur la période de septembre 2022 à février 2023 par rapport à la même période septembre 2021 à février 2022, **une réduction de 12 %** a été enregistrée, soit **une dépense évitée d'environ 6 M€**.

établissements scolaires publics mais aussi privés. 60 % de son parc de lycées est « très performant » (consommant moins de 70 kWh/m<sup>2</sup>) et « performant » (consommant entre 70 et 90 kWh/m<sup>2</sup>) sur la base des consommations de chaleur 2021.

Dans la continuité de ce plan, la Région ambitionne de faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la région la plus solarisée d'Europe et de déployer, à terme, **plus de 425 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur ses lycées, l'équivalent de 105 terrains de football** pour produire plus de 85 gigawatt/heures, **la consommation annuelle d'une ville comme Montluçon ou Montélimar**.

Les nouveaux établissements construits

#### CONTACT PRESSE

Tél. : 04 26 73 48 20

## LYCÉES EN TRANSITION



# BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## INITIATIVE RÉGIONALE ECOLYCÉE : UNE DÉMARCHE COMMUNE

Créé par la Région Bourgogne-Franche-Comté et basé sur le volontariat, « écolycée » est complémentaire du label E3D (établissement en démarche de développement durable) initié par le ministère de l'éducation nationale. Le premier concerne le cadre de vie des lycéens (tri des déchets, gestion des espaces verts, lutte contre le gaspillage alimentaire...) alors que le second porte sur le contenu pédagogique des enseignements. Une preuve de plus que le développement durable fédère.

Nombre de lycées inscrits dans la démarche au 16 mai 2023 : 108 sur 125.

21 lycées sont au niveau 1, 35 lycées sont au niveau 2 et 35 lycées sont au niveau 3.

Depuis la rentrée de septembre 2021, mise en place de la procédure d'harmonisation des démarches « E3D » et « ÉCOLYCÉE » en lien avec les rectorats de Besançon et Dijon et la DRAAF.

Au titre de la labellisation 2022-2023, 30 établissements ont déposé leur dossier sur ECLAT-BFC pour une labellisation commune « ÉCOLYCÉE - E3D ».

### CONTACT PRESSE

---

#### **Marie Souverbie**

marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr

#### **Laure Hubidos**

laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr

## LYCÉES EN TRANSITION



## CENTRE-VAL DE LOIRE

## LE LYCÉE JOSÉPHINE BAKER, UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT ÉCONOME, RESPONSABLE, NUMÉRIQUE, INCLUSIF ET OUVERT SUR SON TERRITOIRE

En réponse au constat de l'évolution démographique annoncée par l'INSEE, en termes de population lycéenne sur le territoire régional d'ici à 2025, la Région Centre-Val de Loire s'est lancée un défi ambitieux en construisant un lycée novateur pour pouvoir accueillir les nouveaux élèves dans les meilleures conditions matérielles, sanitaires et respectueuses de l'environnement.

Dans une démarche environnementale, le nouveau lycée a été pensé pour utiliser de manière importante des matériaux biosourcés, nobles et durables issus de l'économie circulaire (bois, paille, chanvre,...) permettant une diminution de la consommation en énergie fossile. Celle-ci sera optimisée (panneaux photovoltaïques, chauffage/rafraîchissement par géothermie...). Un Marché Public Global de Performance (MPGP) a été passé pour la réalisation de ce projet.

Quelques chiffres :

- **880 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques** répartis sur plusieurs toits des bâtiments
- **500 tonnes de matériaux biosourcés**
- **21 000 briques de terre crue** pour le mur du hall d'entrée du lycée. La terre est directement prélevée sur site (#circuitcourt)
- Sur les 4,5 hectares du site du lycée, **3,4 hectares seront occupés par des espaces paysagers**
- **Le budget total de l'opération est de 55.4 M€**, dont une subvention FEDER de 2 M€ au titre de la performance énergétique (bâtiment démonstrateur) pour l'ensemble des constructions (hormis l'internat), et une subvention de l'ADEME de 230 000€ au titre du Fond Chaleur.

### CONTACT PRESSE

**Kim Hamisultane**

[kim.hamisultane@centrevaldeloire.fr](mailto:kim.hamisultane@centrevaldeloire.fr)

## LYCÉES EN TRANSITION

# CENTRE-VAL DE LOIRE EXPÉRIMENTE LA RENATURATION DANS LES LYCÉES

Dans le cadre de sa politique environnementale et de la transition écologique et énergétique, la Région Centre-Val de Loire porte un projet de renaturation dans ses Établissements Publics Locaux d'Enseignement. Il s'agit de planter des micro-forêts, de créer des îlots de fraîcheur, de développer la biodiversité dans les lycées.

En 2023 a été lancée une expérimentation avec 8 lycées et 3 concepts-paysagistes.

L'expérimentation permet une évaluation, dès le démarrage, de cette politique publique pour une reconduction chaque année de ces opérations dans de nouveaux établissements. Une attention technique particulière est apportée à l'économie de

la ressource en eau, à la palette végétale, à l'innovation au service de l'environnement...

Un budget d'1 million d'euros est affecté à cette expérimentation pour l'année 2023. Par ailleurs, la Région sollicite des cofinancements.

Ce projet est accompagné et réfléchi avec plusieurs partenaires du territoire : autorités académiques, établissements et opérateurs publics...

La communauté éducative et les élèves sont au cœur du projet paysager, co-construit autour de plusieurs temps forts en 2023.

### CONTACT PRESSE

---

**Kim Hamisultane**

[kim.hamisultane@centrevaldeloire.fr](mailto:kim.hamisultane@centrevaldeloire.fr)

## LYCÉES EN TRANSITION



## RÉGION SUD

### DES LYCÉES PRODUCTEURS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

La rénovation d'un lycée est un investissement au service du bien-être et de la réussite des lycéens et des équipes qui y travaillent chaque jour. Depuis la rentrée scolaire 2021, la Région Sud a engagé un vaste plan de rénovation doté de plus d'1,5 milliard d'euros. Son objectif : « **Zéro Lycées Dégradés** » en région Sud à l'issue de la mandature.

Pour y parvenir, la Région s'engage sur 4 axes essentiels :

- 100 % des **rénovations respectueuses de l'environnement**,
- 100 % des rénovations comprennent la **rénovation des sanitaires**,
- 100 % des lycées **accessibles à tous les handicaps** d'ici 2027,
- 100 % des lycées dotés **d'équipements sportifs**.

Dans le cadre de son Plan Climat « une COP d'Avance », la Région étudie systématiquement l'intégration des énergies renouvelables sur tous les projets de constructions et de rénovations. Depuis 2016, cela représente

plus de 120 millions d'euros pour la rénovation énergétique de ses lycées à travers des actions concrètes telles que le développement des panneaux photovoltaïques dans les établissements.

Dès 2017, la Région a l'objectif de réduire la consommation d'énergie dans les lycées de 20 % et d'engager les travaux d'installation de panneaux photovoltaïques dans 56 lycées. À ce jour, 32 établissements sont déjà équipés, 25 sites supplémentaires sont en cours de réalisation et une vingtaine de nouveaux sites sont également à l'étude. D'ici 2024, plus de 30 % d'établissements disposeront de panneaux photovoltaïques afin de répondre à l'objectif fixé par le Plan climat une « COP d'Avance ».

En 2020, la Région a engagé une deuxième phase par le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI). Au terme de cette procédure, soit fin 2024, 86 lycées seront dotés de panneaux photovoltaïques, soit 50 % des établissements, pour un potentiel de puissance totale cumulée d'environ 15 MWc.

#### CONTACT PRESSE

**Laurie Tichadelle**

ltichadelle@maregionsud.fr

**Brigitte Messac Poulain**

bmessacpoulain@maregionsud.fr

LYCÉES EN TRANSITION



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

## NOUVELLE-AQUITAINE

### UN TRAVAIL DE RENATURATION DES LYCÉES

Conformément à Néo Terra, sa feuille de route votée en 2019 pour accélérer la transition énergétique et écologique, la Région Nouvelle-Aquitaine est engagée dans la renaturation et de re-végétalisation des lycées à travers, d'une part, la mobilisation du réseau des équipes mutualisées espaces verts qui valorisent les espaces arborés et végétalisés et, d'autre part, la conception et mise en œuvre de programmes de développement de ce patrimoine en pleine concertation avec les communautés éducatives concernées.

Cette démarche tend vers l'arborisation maximale en remplacement du bitume et

du béton afin de créer des îlots de fraîcheur au cœur des établissements. Les essences choisies sont adaptées à l'aire géographique, les végétaux sélectionnés répondent aux exigences environnementales en termes d'arrosage minimal et tiennent compte de l'évolution climatique. Par ailleurs tout projet suppose un entretien raisonnable favorable à la biodiversité.

Par exemple, la cour bitumée de 1000 m<sup>2</sup> du **lycée Suzanne Valadon de Limoges** sera remplacée par une micro-forêt, des jachères fleuries aux essences endémiques et d'espaces de détente enherbés et ombragés à partir de l'automne 2023.

#### CONTACT PRESSE

---

**Rachid Belhadj**

presse@nouvelle-aquitaine.fr

**Tél. : 05 57 57 02 75**

LYCÉES EN TRANSITION



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

## NOUVELLE-AQUITAINE

# LA CONSTRUCTION DU LYCÉE ET COLLÈGE DU BARP, UN PROJET EXEMPLAIRE

La construction du lycée général et technologique et du collège sur la commune du Barp en Gironde est dimensionnée pour accueillir 1400 lycéens et post-bac et 800 collégiens. Elle prévoit en outre un internat de 48 lits, une restauration collective pour 1700 rationnaires, une salle polyvalente / agora, des locaux sportifs et des logements de fonction pour une superficie totale d'environ 26 280 m<sup>2</sup>.

Malgré les incendies de 2022 qui ont momentanément suspendu le chantier, le lycée ouvrira à la rentrée pour les secondes. Cette ouverture permettra de relâcher la pression qui s'exerce sur plusieurs lycées du secteur, du fait de l'accroissement rapide de la population d'âge scolaire, et de réduire les temps de trajet.

Lors de la construction, une attention particulière a été portée aux consommations énergétiques. Cela s'est traduit par la réalisation de forages pour puiser les calories dans la nappe phréatique à 100 m de profondeur. Cela permettra également

de traiter l'inconfort d'été par un système permettant de rafraîchir les espaces. La couverture géothermale projetée se situe autour de 90 %, le complément étant assuré par un recours au gaz naturel. Cette solution génère pour le poste énergie dédié au chauffage une économie annuelle de l'ordre de 50 %.

L'attention à l'impact environnemental du projet a aussi conduit à réduire de 20 % la superficie du terrain bâti, et à prévoir une compensation pour les espèces nichant sur le boisement actuel. De plus, la réalisation en bois est en résonance avec l'environnement forestier. Le projet s'organise en différents espaces paysagers et fonctionnels parfaitement intégrés au site. Des massifs de couvres-sol et d'arbustes (fougère, lierre, ciste et féтуque...) fractionnent les surfaces minérales indispensables. Les arbres présents sont conservés autant que possible, et confortés par des plantations complémentaires d'essences locales (pins, chênes).

### CONTACT PRESSE

**Rachid Belhadj**

[presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)

**Tél. : 05 57 57 02 75**



## LYCÉES EN TRANSITION



# OCCITANIE

## UNE RENTRÉE CLIMAT

Sensibiliser les jeunes en général, les lycéens en particulier, aux enjeux climatiques et à la biodiversité et favoriser les mesures de sobriété énergétique, sont autant d'enjeux auxquels nous sommes aujourd'hui collectivement confrontés.

Aussi, sera organisée par la Région Occitanie une Rentrée Climat-eau autour d'une journée dédiée. La manifestation aura lieu le 21 septembre au sein du lycée Lucie Aubrac de Sommières. Cet événement sera l'occasion de réunir les éco-délégués du lycée d'accueil et d'autres établissements afin de valoriser leur engagement et de les inviter à travailler sur la mise en œuvre du Plan Eau adopté cette année par la Région.

Cette journée dédiée sera également ouverte aux autres lycéens pour aborder ces questions sous des formes renouvelées et ainsi contribuer aux bonnes pratiques. La présence de la Maison de l'Orientation Mobile (MOM) donnera également une dimension Information Métiers/Orientation à cette initiative.

En Occitanie, plusieurs actions sont menées en vue de favoriser l'engagement des jeunes pour le climat, notamment :

- L'appel à projet « **Occit'avenir - lycée à énergie positive** » : Cet appel à projets vise à encourager les projets d'éducation à la transition écologique des lycées régionaux et l'engagement des publics jeunes sur une durée de 3 ans ;
- Le Plan arbre : adopté en 2019, il vise à soutenir la plantation d'arbres, avec l'objectif d'**atteindre 231 000 arbres plantés chaque année**, soit 1 par lycéen.ne et à protéger les vieilles forêts d'Occitanie ;
- Les projets et initiatives d'**éducation à l'environnement et au développement durable** dans les lycées et les CFA ;
- Les actions de sensibilisation et d'information des élèves dans le cadre du Plan « **Pour une Occitanie sans perturbateurs endocriniens** ».

### CONTACT PRESSE

[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

## LYCÉES EN TRANSITION



## HAUTS-DE-FRANCE

## LA RÉNOVATION DES LYCÉES, POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE ET DE TRAVAIL DES ÉLÈVES INSCRIT DANS LA DYNAMIQUE RÉGIONALE REV3

Parce qu'accueillir l'ensemble de la communauté éducative, et notamment les jeunes, dans des conditions optimales, est une priorité pour la Région Hauts-de-France, elle engage chaque année des travaux de rénovation, notamment sur les installations thermiques, les locaux de restauration ou encore dans les sanitaires. Elle effectue également une mise aux normes régulière des plateaux techniques des lycées professionnels. Cet été, elle a poursuivi son investissement dans la rénovation des lycées des Hauts-de-France pour près de 171 millions d'euros de travaux.

Ces travaux concernent des espaces d'enseignement, des internats ou des locaux plus techniques comme les cuisines ou salles d'intendance, de chaufferie, de rénovation de menuiseries, d'étanchéité, voire de création de gymnases. Ils contribuent à la rénovation énergétique et à cultiver la dynamique régionale Rev3 en rendant toujours plus exemplaires ces équipements sur le plan environnemental.

La Région a par ailleurs choisi, le 22 avril 2021, Réservoir Sun pour la solarisation des toitures de lycées du territoire. Cette initiative exemplaire en Hauts-de-France s'inscrit dans la dynamique rev3 et répond à l'objectif, fixé dans le Schéma Régional

d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), de multiplier par deux la part des énergies renouvelables à l'horizon 2030. L'intérêt de cette démarche est triple : augmenter la production d'énergies renouvelables en région, faire des lycées de véritables campus de la transition écologique, et encourager l'emploi dans les énergies renouvelables. Le lycée Guy Mollet à Arras, dans le Pas-de-Calais, a par exemple débuté la solarisation de ses toitures en 2021, dans le cadre de la politique régionale rev3. L'enjeu est d'augmenter la production d'énergies renouvelables en région et d'offrir aux lycéens et personnels pédagogiques des bâtiments performants énergétiquement.

L'installation des panneaux solaires a nécessité au préalable la réalisation d'importants travaux de rénovation pour un montant total de 1,15 million d'euros. Les travaux effectués concernant la toiture du lycée ont consisté à travailler l'étanchéité afin de la rendre compatible avec l'installation de panneaux photovoltaïques et d'équiper la toiture de 80 mètres linéaires de garde-corps. Les 1164 panneaux solaires produisent depuis le 14 juin 2023 433 MWh/an soit environ la consommation électrique de 93 foyers.

### CONTACT PRESSE

**Peggy Collette - El Hamdi**

[peggy.collette@hautdefrance.fr](mailto:peggy.collette@hautdefrance.fr)

## LYCÉES EN TRANSITION



## BRETAGNE

## À PLOËRMEL, LE LYCÉE MONA-OZOUF ACCUEILLE SES PREMIERS ÉLÈVES

Nul doute que les 200 premiers élèves auront tôt fait de s'approprier ce nouvel ensemble à taille humaine, lumineux, sobre en énergie et entouré de végétation, où la Région Bretagne a investi 35,75 M€. À la rentrée. Le nouveau lycée Mona-Ozouf, que l'écrivaine bretonne viendra inaugurer le 29 septembre, accueillera 200 élèves de Seconde (6 classes) et de Première technologique ainsi que des étudiants en 1<sup>re</sup> année de BTS Économie sociale et familiale. Une ouverture très attendue dans cette ville moyenne, la seule en Bretagne à ne disposer encore de lycée public.

### **Un lycée hautement performant, respectueux de son environnement**

La Région Bretagne s'attache à bâtir des équipements performants et économes sur le plan énergétique. Ainsi, une ceinture boisée entoure le lycée Mona-Ozouf, un jardin paysager y a été aménagé en son centre et les toits-terrasses sont végétalisés. La nature s'invite jusqu'à l'intérieur même du bâtiment principal avec deux patios agrémentés

de plantes. L'équipement, de conception bioclimatique, sait jouer avec les atouts du soleil pour limiter les consommations énergétiques tout en évitant les écueils liés à l'éblouissement ou aux températures trop chaudes. Les matériaux biosourcés ou à faible impact sur l'environnement ont été privilégiés. Une large place est faite au bois utilisé pour la charpente et l'ossature même du bâtiment et, de manière plus visible, en intérieur, pour les habillages de plafond. Récupération des eaux pluviales et chaudière mixte bois-gaz complètent ce tableau exemplaire auquel s'ajoutent des panneaux photovoltaïques, installés à la fois sur la toiture du restaurant et en ombrière de parking. D'une puissance totale de 100 kwc, cette centrale permettra de couvrir le tiers des consommations d'électricité du nouveau lycée.

### **Une offre complémentaire de celle des lycées voisins**

Au-delà des filières générales, l'offre de formation proposée par l'établissement se

## LYCÉES EN TRANSITION

---

veut originale et diffère de celle de ses voisins, avec deux baccalauréats technologiques, STL (sciences et technologies de laboratoire, spécialité STCL) et ST2S (sc. et technologies de la santé et du social) et un BTS économie sociale et familiale (ESF). Un choix, mûrement réfléchi, qui doit répondre aux besoins des entreprises du territoire sans concurrencer les lycées Lamennais, à Ploërmel, et Brocéliande, à Guer. Il faudra attendre l'année scolaire 2025/26 pour que Mona-Ozouf fasse le « plein » de ses 3 niveaux, avec une prévision de 620 à 720 élèves, répartis en 25 classes, dont les 2 années de BTS. À terme, le lycée accueillera 60 enseignants, 23 agents administratifs et 16 agents régionaux (entretien, maintenance, cuisine...), soit, au total, une communauté de 800 personnes.

### **Limiter les temps de transport scolaire des jeunes**

Autre atout du lycée Mona-Ozouf, son accessibilité pour les jeunes qui habitent l'une des 49 communes de son secteur de recrutement. En charge du transport scolaire, la Région veille à organiser les dessertes de manière à ce que les temps de parcours des élèves se situent autour de 30 min. maximum, ce qui sera le cas pour les lycéens inscrits dans cet établissement.

Ploërmel Communauté a pour sa part aménagé un pôle d'échanges multimodal (PEM), face au lycée. La nouvelle gare routière réalisée avec l'appui financier de la Région, garantira l'accès des jeunes dans un environnement sécurisé.

### **CONTACT PRESSE**

---

#### **Odile Bruley**

odile.bruley@bretagne.bzh

**Tél. :** 02 99 27 13 55

## LYCÉES EN TRANSITION



## PAYS DE LA LOIRE

### ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES LYCÉES

Pour répondre aux enjeux climatiques, la Région des Pays de la Loire agit sur 3 leviers pour accélérer la transition écologique dans les lycées :

- **L'énergie** : avec l'objectif de faire baisser de 15 % la consommation d'énergie dans les lycées publics, la Région a programmé 175 opérations liées à la rénovation énergétique. D'ici 2030, tous les lycées seront équipés de panneaux photovoltaïques. A terme, le parc solaire des lycées fournira à 20 mégawatts- soit l'équivalent de la consommation d'électricité annuelle d'1/3 des lycées publics.
- **La gestion de la ressource en eau** : une vingtaine de lycées est équipée de cuves

de récupération d'eau pour alimenter les sanitaires et arroser les végétaux. Ce dispositif va être étendu à la rentrée, ainsi que l'installation de compteurs connectés et de mousseurs de robinet.

- **La végétalisation des espaces** : pour contrer les effets du réchauffement climatique, favoriser le confort des élèves et le développement de la biodiversité, la Région plante des mini forêts en partenariat avec MiniBigForest. Le projet concerne aujourd'hui 4 lycées, soit près de 6 500 arbres plantés, avec un objectif de déploiement. La Région expérimente, par ailleurs, l'installation dans les cours de lycées de bacs modulaires plantés d'arbustes et autonomes en eau, grâce à la solution de végétalisation Vertuo.



## LYCÉES EN TRANSITION

---

### FOCUS

---

#### **Eco-construction : un lycée neuf exemplaire à Aizenay**

Les modes de construction adoptés par la Région s'inscrivent dans une démarche exigeante de performance environnementale, à l'instar du lycée Colette Le Bret à Aizenay (Vendée) ouvert en 2022. Ce lycée exemplaire est labellisé

à plusieurs titres, grâce à sa conception bio climatique, l'utilisation de paille comme isolant (18000 bottes), de béton bas carbone et à sa démarche de sobriété et de réemploi (récupération des eaux de pluie, matériaux biosourcés...). Il a reçu en juillet le Grand prix national des étudiants des Green Solutions Awards.

### CONTACT PRESSE

---

#### **Sophie Ferger**

sophie.ferger@paysdelaloire.fr

**Tél. :** 02 28 20 65 30 / 07 72 21 16 97

## LYCÉES EN TRANSITION



## GRAND EST

DES LYCEES VERTS POUR  
UN AVENIR PLUS CLAIR

Aux grands enjeux, les grands moyens : **la Région Grand Est a déployé un plan massif de 450 millions intitulé « Plan Lycées Verts »**. De la rénovation thermique des établissements à une utilisation plus sobre et durable des énergies, un panel d'investissements et de dispositifs vont être proposés aux établissements afin de répondre au défi de la transition écologique :

- 250 millions d'euros supplémentaires pour des travaux de rénovation thermique ;
- 60 millions d'euros pour moderniser les systèmes de chauffage de 50 lycées ;
- 15 millions d'euros pour transformer le parc lumineux en LED ;
- 10 millions d'euros pour le déploiement de régulateurs de tension ;
- 135 millions d'euros pour le programme SOLAR'EST, qui vise à l'installation de 1,5 millions de mètres carrés de panneaux photovoltaïques sur les toitures et les parkings des lycées.

L'objectif est de donner aux jeunes et à leurs encadrants les meilleures conditions de travail et d'étude. L'apprentissage passe par l'exemple, et l'action publique est également là pour inspirer les générations futures.

En baissant de 40 % la consommation d'énergie des établissements d'ici 2030 tout en augmentant de 50 % le recours aux énergies renouvelables, **le Grand Est sera un territoire bas carbone à l'horizon 2050**. Dans ce défi, les lycées ont vocation à être les vitrines d'une transition écologique réussie, où le confort de vie et de travail se marie avec la responsabilité citoyenne.

**CONTACT PRESSE****Sandra Rupp-Lang**

presse@grandest.fr

Tél. : 06 49 77 96 55



# LA RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS ET SON IMPACT SUR LA CARTE DES FORMATIONS

Les Régions croient en la voie professionnelle, et l'ont toujours soutenue par leurs investissements (plateaux techniques), leurs aides à l'équipement etc... Pour cette raison elles se sont engagées dans la réforme proposée par le gouvernement en 2022.

L'élaboration de la carte des formations professionnelles initiales est une responsabilité clé pour les Régions qu'elles entendent conserver ! Elle s'insère dans le continuum des compétences régionales (économie/aménagement du territoire/éducation/formation/orientation).

Le mouvement des ouvertures/fermetures de formations est complexe : les échelles démographiques sont variables selon les formations, les territoires. Certains lycées en zone rurale peuvent avoir une attractivité nationale avec une offre d'hébergement associée.

Tout au long de la concertation, nous avons invité le gouvernement à ne pas imposer un critère rigide sur le taux d'insertion ou la poursuite d'étude : celui-ci doit être adapté selon la réalité des formations, des publics, des territoires... Le lycée doit certes insérer professionnellement, mais il doit aussi être aussi promotionnel pour les jeunes.

Les principes généraux proposés par les Régions dans la concertation sont repris dans la réforme présentée par le Président de la République le 4 mai dernier à Saintes :

- pas de fermeture sans ouverture sur le même territoire
- les orientations doivent être pluriannuelles et pas annuelles.

Ces deux points sont bien mentionnés dans la circulaire ministérielle du 13 juillet sur la transformation de la carte des formations : celle-ci prévoit un équilibre entre les places fermées et ouvertes et la pluri-annualité pour la transformation de la carte.

C'est tout le sens de l'engagement des Régions pour cofinancer le renouvellement des plateaux techniques des lycées professionnels notamment avec France 2030 : dès septembre 2023, 1050 nouvelles places de formation vers les métiers du numérique, des mobilités douces, de la photonique et de l'énergie ouvriront grâce aux projets portés par l'État et les Régions dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI-CMA).

Mais si elle préserve la décision finale par la Région, la méthode proposée en 4 étapes est bien trop rigide et va compliquer inutilement la tâche de nos services qui remplissent bien leur mission.

Et en particulier l'étape 3 (réunion organisée par le sous-préfet) apparaît complètement inutile aux Régions.

La nouvelle carte des formations professionnelles initiales sera adoptée par une délibération de la Région, comme aujourd'hui. Mais il faudra encore plus de temps pour l'élaborer.

Nous espérons que cette nouvelle procédure permettra de prendre les bonnes décisions pour chaque lycée, chaque jeune, chaque enseignant : attention aux usines à gaz !

Aujourd'hui il arrive encore que des décisions régionales sur la carte soient contredites par les rectorats dans leurs décisions sur l'affectation des personnels aux établissements.

**Quelques réalisations exemplaires vous sont présentées dans les pages qui suivent.**

## LA RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS



## OCCITANIE

UN PROJET POUR ACCÉLÉRER  
LA TRANSFORMATION DE LA  
CARTE DES FORMATIONS

Le Projet Occitanie - ATCF 2023-2024 (Accélérer la Transformation de la Carte des Formations) a pour ambition de faire évoluer la carte des formations professionnelles initiales à la rentrée scolaire 2023 pour répondre aux priorités de France 2030.

La Région académique Occitanie (académies de Toulouse et de Montpellier) a obtenu pour la rentrée 2023/2024 près

de 2 M€ de subvention afin de financer l'ouverture de formations nouvelles et de plateaux techniques qui permettront d'ancrer des colorations de diplômes.

**A noter :** Un travail collaboratif est en cours en vue de constituer des dossiers de candidature dans le cadre de la 2<sup>de</sup> vague de l'AMI.

Résultats Appel à Manifestation d'intérêt  
« Compétences et métiers d'avenir »

Actions	Coût de l'action	Financement AMI CMA	Financement Rectorat	Financement Région Occitanie	Établissements	Finalités
Chantier école nucléaire	357 344 €	249 841 €	22 500 €	54 253 €	Lycée Albert Einstein Bagnols/Cèze (30)	Adapter les diplômes aux spécificités du métier
Bac professionnel pilote de ligne de production	339 586 €	237 710 €		68 376 €	Lycée Jean Moulin Béziers (34)	Accompagner le développement de la filière hydrogène
Transition énergétique	171 500 €	119 750 €		26 000 €	Lycée Jean Mermoz Montpellier (34)	Développer l'obtention des labels qualité pour la pose d'appareils de chauffage
Transition écologique	435 500 €	303 350 €	22 500 €	82 700 €	Lycée Frédéric Mistral Nîmes (30)	Faire de la recherche et de la formation dans le secteur du recyclage des déchets de la construction
Mentions complémentaires cybersécurité	330 000 €	230 700 €	90 000 €	9 300 €	Lycée Jean Moulin Béziers (34) Lycée Jules Raimu Nîmes (30)	Mette en place la filière cybersécurité
Bachelor construction digitale bas carbone	144 000 €	74 000 €	70 000 €		CMQE BTP et usages Numériques (32)	Accompagner le développement des métiers de la transition écologique et énergétique dans le bâtiment
Filière BTP	297 000 €	207 600 €		59 200 €	Académie	Accompagner le déploiement du numérique dans la filière du bâtiment
Mention complémentaire cybersécurité	203 000 €	133 000 €	70 000 €		Lycée Simone Veil Gignac (34)	Mettre en place la filière cybersécurité
Bachelor maintenance des véhicules	239 000 €	158 100 €	75 000 €		CMQE MT1 (31)	Accompagnement de la filière de la maintenance électrique des véhicules
Bac professionnel transport par câbles	302 000 €	211 100 €		70 000 €	Lycée Sixte Vignon Aureilhan (65)	Ouverture d'un des 3 bacs professionnels créés en France
<b>TOTAUX</b>	<b>2 818 930 €</b>	<b>1 925 151 €</b>	<b>350 000 €</b>	<b>369 829 €</b>		

## CONTACT PRESSE

service.presse@laregion.fr

## LA RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS

---



ÎLE-DE-FRANCE

### 120 NOUVELLES PLACES POUR CETTE RENTRÉE 2023

La Région Île-de-France s'est mobilisée dès le printemps pour soutenir la transformation de la voie professionnelle en apportant l'intégralité du cofinancement à la candidature francilienne à l'appel à manifestation d'intérêt « **compétence et métiers d'avenir** », soit **465 000 euros** représentant 30 % du coût total des projets (1,6 M€). Dans ce cadre, à la rentrée scolaire 2023, sont créées **120 nouvelles places** de

formation professionnelle initiale, dans la **filière informatique**, la **filière automobile et engins**, pour l'adaptation des formations et ateliers à l'électrification du parc de véhicules, et dans les **filières électricité-électronique et productique**, avec une coloration des diplômes permettant de répondre aux besoins de recrutement dans le secteur de l'énergie nucléaire.

#### CONTACT PRESSE

---

**Marie Estrada**

marie.estrada@iledefrance.fr

## LA RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

## NOUVELLE-AQUITAINE DES FORMATIONS COURTES PRIVILÉGIÉES DANS LA RÉPONSE AMI-CMA

La Région a déposé un dossier conjoint Appel à manifestation d'intérêt-Compétences et métiers d'avenir (AMI-CMA) avec la région académique et les 3 rectorats pour la rentrée 2023. Compte tenu du temps imparti, des formations courtes, du CAP au post-BTS, ont été retenues dans une logique de développement de parcours et d'approfondissement des compétences.

Il s'agit :

- de 3 mentions complémentaires (MC) **Cybersécurité**, une dans chaque académie pour répondre aux enjeux du numérique et renforcer la filière CIEL (cybersécurité informatique et électronique) : LP Jacques Brel à Lormont (33), le LPO Nelson Mandela à Poitiers (86) et le LPO Maryse Bastié à Limoges (87) ;
- d'une formation complémentaire pour accompagner les enjeux liés à la santé par l'ouverture d'une FCIL (formation complémentaire d'initiative locale) « **Biotechnologie parcours Anatomie Cytologie Pathologiques et biologie**

**hautement spécialisée** » au lycée Saint Louis de Bordeaux (33) ;

- d'une formation complémentaire pour contribuer aux objectifs de « **la mobilité de demain** » par l'ouverture d'une FCIL (formation complémentaire d'initiative locale) Technicien spécialisé en électricité ferroviaire au Lycée Bernard Palissy de Saintes (17) dans le cadre du Ferrocampus, un centre de formation dédié à la maintenance ferroviaire ;
- et d'un CAP Conducteur agent d'accueil en autobus et autocars « C4A » pour faciliter le « **transport de marchandises et de personnes** » au Lycée des Métiers Saint Exupéry de Limoges (87).

Pour l'année scolaire 2023/2024, le **budget consacré à l'équipement des plateaux pédagogiques de ces 6 formations s'élève à 752000 euros**. La Région, si les dépenses sont justifiées, devra percevoir 362000 euros. Avec celles-ci, ce sont près de 40 formations qui ouvriront à cette rentrée.

### CONTACT PRESSE

**Rachid Belhadj**

presse@nouvelle-aquitaine.fr

Tél. : 05 57 57 02 75

## LA RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS

RÉGION  
NORMANDIE

NORMANDIE

DE NOUVEAUX PLATEAUX TECHNIQUES  
POUR LES LYCÉES PROFESSIONNELS

En 2021, la Direction des Lycées de Normandie et l'Europe, via le programme de financement REACT EU, axe du programme opérationnel FEDER 2014-2020, s'unissent pour accélérer la numérisation des plateaux techniques des lycées normands et les adapter aux évolutions des filières industrielles stratégiques.

Les équipements acquis permettent aux élèves d'intégrer l'utilisation du numérique dans leurs enseignements professionnels depuis la conception jusqu'à la réalisation, la maintenance de systèmes automatisés ou encore la conduite d'engins. Cette modernisation des ateliers permettra de répondre aux exigences du marché de l'emploi.

**98 plateaux techniques** sont concernés par ce projet répartis **dans 57 lycées** normands. Les formations professionnelles sont les plus concernées.

Ces investissements bénéficient tout particulièrement aux formations nécessaires

à l'usine du futur : maintenance des systèmes de production connectés, technicien d'usinage, chaudronnerie industrielle, science et technologie de l'industrie et du développement durable mais aussi aux métiers de la filière logistique, BTP, agricole et maritime.



Au total, ce sont **228 équipements** qui ont été achetés grâce à ce dispositif pour un montant total de 18,9 millions d'euros.

**CONTACT PRESSE****Laure Wattinne**

laure.wattinne@normandie.fr

**Tél. :** 06 44 17 55 41

## LA RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS

RÉGION  
NORMANDIE

NORMANDIE

LE PROJET GREEN BUILDING, CANDIDAT  
NORMAND À L'AMI – CMA

Le secteur du bâtiment est au cœur d'un objectif de réseaux électriques intelligents (*smart Grid*) pour le territoire normand. L'investissement collectif pour l'émergence de filières de production autour du mix-énergétique (nucléaire, éolien offshore, hydrogène...) entre en résonance avec le besoin en sobriété énergétique notamment des bâtiments.

Le projet « **Green Building en Normandie** » a pour ambition de former les apprenants à l'efficacité énergétique de la construction et de la rénovation du bâti à l'appui de technologie de pointe. Le projet s'appuie sur 3 actions :

**Action 1** : Former les apprenants à l'usage des outils digitaux au service de la sobriété énergétique des bâtiments.

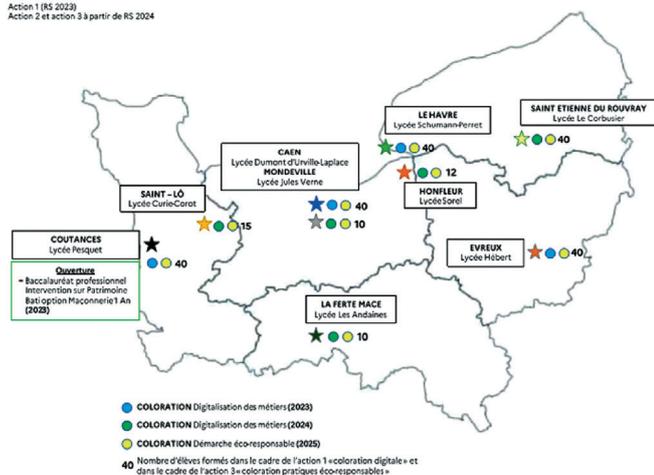
**Action 2** : Opérer des mouvements de carte des formations pour proposer des parcours de formation en cohérence avec les enjeux de complémentarité des compétences requises pour une prise en compte globale de la performance énergétique.

**Action 3** : Apporter aux apprenants les clés de compréhension et d'actions pour permettre à ces futurs professionnels d'avoir des pratiques éco-responsables à la hauteur des enjeux environnementaux.

Les actions 1 et 2 débutent dès la rentrée scolaire 2023 sur un axe Coutances – Caen – Le Havre. Ces actions se veulent préfiguratrices du projet académique. L'innovation et la transformation d'ampleur à porter, amènent à déployer dans un premier temps l'action dans 4 établissements scolaires préfigurateurs sur 9, soit **42 formations concernées du CAP au BTS**.

## Cibles

Action 1 (RS 2023)  
Action 2 et action 3 à partir de RS 2024



## CONTACT PRESSE

Laure Wattinne

laure.wattinne@normandie.fr

Tél. : 06 44 17 55 41

# DÉCOUVERTE DES MÉTIERS AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

Une nouvelle mission pour les Régions est issue de la loi de septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » : l'organisation d'actions d'information sur les formations et les métiers auprès du public scolaire et des familles.

Une compétence aujourd'hui remplie par les 18 Régions avec leurs partenaires.

## Leurs objectifs :

- Fournir et garantir l'accès à **une information fiable et exhaustive sur les formations et les métiers**, et notamment concernant les spécificités régionales, aux usagers et aux prescripteurs, notamment dans le champ de l'éducation nationale.
- **Outiller et apporter des ressources** aux usagers pour construire leur parcours d'orientation, dès la 5<sup>e</sup> et tout au long de la vie, notamment par la découverte du monde professionnel.

## DÉCOUVERTE DES MÉTIERS AU COLLÈGE ET AU LYCÉE



## ÎLE-DE-FRANCE

## L'AGENCE RÉGIONALE DE LA PROMESSE RÉPUBLICAINE ET DE L'ORIENTATION EST EN PLACE

La Région a mis en place, depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, Oriane, l'Agence régionale de la promesse républicaine et de l'orientation, ayant la particularité de s'adresser directement aux Franciliens.

Construite sur un mode collaboratif et partenarial, l'Agence propose trois types d'actions opérationnelles ou en cours de développement : l'information à l'orientation tout au long de la vie, la lutte contre le décrochage et l'insertion des jeunes.

Plusieurs services sont d'ores et déjà disponibles :

- Trouver un stage en Île-de-France (**4 000 offres de stage**) ;
- Échanger avec un professionnel pour une meilleure connaissance des métiers (**20 000 professionnels**) ;
- Un numéro vert pour être dirigé vers le bon interlocuteur > **0800 730 640** ;
- Prochainement, **un bus de l'orientation** pourra se déplacer dans les établissements ainsi qu'une équipe régionale des ambassadeurs métiers.

### CONTACT PRESSE

**Marie Estrada**

marie.estrada@iledefrance.fr

## DÉCOUVERTE DES MÉTIERS AU COLLÈGE ET AU LYCÉE



## OCCITANIE

L'ORIENTATION PRIORITÉ N°1  
DU PLAN JEUNESSES

Parce que la recherche de stage se révèle souvent difficile pour nos jeunes, la Région Occitanie lance dès septembre une **nouvelle plateforme ID.Stages Occitanie**, ouverte aux collégiens-lycéens-étudiants. Trois interfaces spécifiques sont attendues (élèves, entreprises, équipes pédagogiques).

La Région poursuit le **déploiement d'actions d'information sur les métiers, les formations, et les secteurs professionnels**. Ces actions sont destinées aux collégiens et lycéens et ont vocation à être organisées en établissements scolaires et ou en Maisons de Ma Région et dans les Maisons de l'Orientation.

Suite du succès de l'expérimentation à Saint Gaudens en décembre 2022 du premier **salon « ID-Métiers »**, la Région a décidé **l'organisation de 3 événements** par an sur divers territoires. L'objectif est de mettre en avant les métiers en Occitanie, valoriser la voie professionnelle et aider les collégiens à choisir leur projet d'orientation. Le concept Id.Métiers : un événement orientation organisé par les jeunes, pour les jeunes, sur les territoires, de manière dynamique et ludique.

Depuis la rentrée 2022, deux véhicules parcourent le territoire régional pour délivrer des services d'information sur les métiers et la formation à l'attention des publics scolaires,

étudiants et demandeurs d'emplois, en particulier dans les zones rurales et les quartiers politique de la ville. En lien avec les 18 Maisons de Ma Région et les 3 Maisons de l'Orientation, les Maisons de l'orientation mobile (MOM) ont notamment vocation à :

- Proposer une action pédagogique de qualité, moderne et de proximité,
- Faciliter l'orientation des publics et l'élargissement des choix professionnels.

Les MoM déclinent également les actions des Maisons de l'Orientation : entretiens individuels avec des conseillers, ateliers d'orientation, présentation de métiers, casques de réalité virtuelle, jeux sur l'orientation.

91 sorties ont été organisées en 2022-2023 soit 4435 personnes (jeunes, étudiants, accompagnants et salariés, demandeurs d'emploi) rencontrées sur le territoire et 65 villes visitées et une couverture de tous les départements de la Région.

**A noter en cette rentrée 2023/2024, le 1<sup>er</sup> Comité Stratégique Régional (COSR)** pour l'orientation scolaire se réunira le 5 septembre 2023 au lycée Clémenceau à Montpellier. Cette séquence vise à officialiser le lancement du projet AVENIR(S) pilotée par la Direction générale de l'ONISEP (la Région est membre du comité de gouvernance).

## DÉCOUVERTE DES MÉTIERS AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

Le projet doit se traduire par le développement d'une plateforme ambitieuse de ressources dédiées à l'orientation, destinées aux élèves et aux équipes pédagogiques. La Région, compétente sur l'orientation scolaire et sur l'information métiers, est partenaire car contributrice d'actions et de ressources.

Cette nouvelle instance réunit des partenaires que la Région souhaite également associer sur le déploiement de son propre plan d'action. La question du pilotage de ces partenariats est l'enjeu central de cette séquence.

À cette occasion sera également abordée **l'expérimentation par la Région dès la rentrée 2023 de nouveaux formats d'actions conjoints et la préfiguration de nouveaux partenariats**. 3 axes d'intervention envers 3 publics à l'échelle de 7 établissements : jeunes/équipes éducatives/familles, pour aller plus loin dans le « Aller-vers Orientation ». Les actions seront mises en œuvre par les équipes des Maisons de l'Orientation dans les établissements scolaires, en étroite collaboration des équipes de l'éducation nationale, notamment les CIO.



### CONTACT PRESSE

[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

## DÉCOUVERTE DES MÉTIERS AU COLLÈGE ET AU LYCÉE



PAYS DE LA LOIRE

TROUVER SA VOIE AVEC LES ORIENTIBUS  
ET LE BIG BANG DE L'EMPLOI

5 véhicules **Orientibus** sillonnent l'ensemble du territoire des Pays de la Loire, équipés de tablettes numériques et de casques de réalité virtuelle, pour informer sur les métiers et les formations.



Ils sont également présents sur la tournée régionale du Big Bang de l'emploi, événement d'envergure créé en 2023 par la Région pour permettre à tous de trouver sa voie et son emploi. L'événement, décliné dans les 5 départements des Pays de la Loire, proposera un nouveau rendez-vous en 2024 pour une découverte attractive, ludique et innovante des secteurs professionnels, des métiers et des formations qui y mènent.

En 2023, le Big Bang de l'emploi a été couplé avec les sélections régionales de la

compétition des métiers Worldskills à Angers.

Enfin, le guide d'orientation *Choisirmonorientation.paysdelaloire.fr* intégré sur les ordinateurs portables distribués aux élèves présente une sélection de ressources utiles et adaptées pour construire son parcours d'orientation, de la 5e à la Terminale, comprenant l'ensemble de l'offre de formations en Région..

## Chiffres-clés :

- **400 journées d'animation Orientibus**, dont 85 % en établissements scolaires, dont plus de 80 % dans les collèges
- Pour chaque journée **Orientibus**, un effet catalyseur avec la mobilisation autour du véhicule d'**ateliers pilotés par de nombreux acteurs** : organisations professionnelles, CFA, associations, entreprises, parents d'élèves...
- **Plus de 30 000 visiteurs** aux 3 Big Bang de l'emploi organisés en mars 2023
- **73 000 visites sur les guides**, pour plus d'1 million d'interactions (nombre de clics sur éléments).

**CONTACT PRESSE****Sophie Ferger**

sophie.ferger@paysdelaloire.fr

Tél. : 02 28 20 65 30 / 07 72 21 16 97

## DÉCOUVERTE DES MÉTIERS AU COLLÈGE ET AU LYCÉE



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LE BUS DE L'ORIENTATION ET LA  
PLATEFORME DIGITALE O'RÊKA

Outil d'orientation itinérant initié en novembre 2020, le Bus de l'orientation a pour vocation d'aller à la rencontre des différents publics en demande d'orientation scolaire et professionnelle sur l'ensemble du territoire régional.



Deux bus circulent en Auvergne-Rhône-Alpes tout au long de l'année et se déplacent aussi bien au sein des établissements scolaires, que dans des centres de formation ou lors d'événements ou salons dédiés à l'orientation, l'emploi et la formation. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, 300 « journées bus » ont été organisées pour aider plus de 29 000 personnes à mieux connaître les métiers et les voies d'accès à la formation et à l'emploi. La tournée du bus de l'orientation reprend dès septembre 2023 avec des interventions sur des événements incontournables et innovants, comme la

Journée Porte Ouverte pour les familles des salariés d'une entreprise pharmaceutique ou encore la compétition des métiers Worldskills à Lyon.

Les « journées bus » permettent aux élèves de découvrir les métiers de manière ludique et concrète, grâce aux casques de réalité virtuelle, et de rencontrer des professionnels issus du monde économique. Elles contribuent à développer leurs connaissances et compétences à construire un projet concret d'orientation. Des ateliers d'orientation sont réalisés en parallèle grâce à la présence des personnels du centre d'information et d'orientation (CIO) du territoire et des psychologues de l'Éducation nationale. Ils sont parfois appuyés par le professeur documentaliste ou le professeur principal.

La réelle plus-value des « journées bus » réside dans l'apport d'informations lors des échanges avec les animateurs. Ces derniers s'assurent que l'expérience bus soit la plus riche possible pour chaque visiteur : ils le guident vers les ressources adaptées pour être plus autonome dans ses futures recherches d'information sur les métiers et les voies d'accès à la formation et à l'emploi. L'équipe bus adapte les outils et techniques d'accueil des publics aux contraintes des événements et des lieux d'intervention : accueil et gestion du flux lors d'évènement comme des festivals, construction d'une

## DÉCOUVERTE DES MÉTIERS AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

offre spécifique et adaptée aux jobs dating emploi/formation/alternance, organisation de journées thématiques, etc.

En particulier, le nouveau service régional d'information sur les métiers, appelé O'rêka, est régulièrement mobilisé par les animateurs du bus pour répondre à différentes questions ou sollicitations sur les métiers, les formations et l'emploi. Cet outil, créé par Auvergne-Rhône-Alpes Orientation et lancé en décembre 2022, s'adresse à tous les publics quel que soit le degré de maturité de leur projet d'orientation scolaire ou professionnelle : collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi ou adultes en reconversion et propose une information fiable et de qualité sur les métiers, la formation et l'emploi en région Auvergne-Rhône-Alpes. Il se positionne également comme un « hub » et renvoie, selon les besoins des utilisateurs, vers les sites régionaux référents en matière de formation et d'emploi.

D'un manque d'idée à un projet précis, les possibilités de rechercher un métier sont nombreuses : quiz métiers, recherche par

centres d'intérêt, par métiers qui recrutent, par familles de métiers, recherche libre ou encore découverte des métiers grâce aux « Inspirations ».



Ce service résulte d'un travail partenarial piloté par un comité composé de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Rectorat, de l'ONISEP, de la DRAAF, de la DREETS, du CARIF-OREF Via Compétences, de Pôle Emploi et du MEDEF.

### CONTACT PRESSE

Tél. : 04 26 73 48 20

## DÉCOUVERTE DES MÉTIERS AU COLLÈGE ET AU LYCÉE



## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### TUMO LYON, AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : LE CENTRE EXTRASCOLAIRE DE CRÉATION NUMÉRIQUE DÉDIÉ AUX 12-18 ANS

Mixer son premier morceau, dessiner et animer en 2D, monter une vidéo sont autant d'activités proposées au centre de TUMO Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis plus d'un an, le centre accueille gratuitement, au Campus Région du numérique de Charbonnières-les-Bains, les jeunes de 12 à 18 ans pour les initier à huit domaines du numérique.



Grâce à ce programme extrascolaire innovant, collégiens et lycéens peuvent être accompagnés pour découvrir différemment

le numérique. A l'initiative d'Auvergne-Rhône-Alpes Orientation, le centre offre un environnement d'apprentissage ludique et interactif avec des équipements de pointe à tous les jeunes, quel que soit leur statut.

#### Une pédagogie innovante

La première étape démarre par de « l'autoformation découverte » à raison de deux heures par semaine, les mardis soir, mercredis après-midi et samedis. Au travers de courts exercices en autonomie, ils adoptent ainsi une posture active face au numérique. Ils sont, en revanche, en permanence coachés par des animateurs qui les conseillent et les encouragent.

Dans un second temps et après avoir validé les prérequis, ils auront à choisir trois domaines numériques avant d'entrer dans les « Labs ». A cette occasion, s'ajoutent deux heures supplémentaires par semaine, occasion de se lancer dans des projets personnels et en groupe.

#### CONTACT PRESSE

Tél. : 04 26 73 48 20

# ACTIONS ÉDUCATIVES

Les Régions vont bien au delà de leur responsabilité historique sur le bâti scolaire. Elles multiplient les actions éducatives en soutien aux besoins des lycées.

## ACTIONS ÉDUCATIVES



# BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ INVESTIT DANS DES PROPOSITIONS D' ACTIONS PÉRI PÉDAGOGIQUES

## Mise en place de l'action « lutte contre la précarité menstruelle » :

La Région BFC a installé dans les lycées volontaires **des distributeurs de serviettes hygiéniques et tampons périodiques**. Installés dans les toilettes de filles, discrets, ils sont mis à disposition des lycéennes qui peuvent venir se servir librement et gratuitement. Une mesure pour lutter contre la précarité menstruelle chez les jeunes lycéennes.

Pour donner suite à l'engagement du plan de mandat, la Région a interrogé ses 129 lycées en septembre 2022, pour jauger le besoin : 41 ont manifesté leur intérêt, alors que 12 établissements s'étaient déjà dotés de matériel de manière individuelle. Une commande de **50 distributeurs** a pu être passée à la société « Les petites choses ». **Budget total : 30 000 €**. Tous les produits mis à disposition sont constitués à **100 % en fibres de coton biologique et sans perturbateurs endocriniens**.

## Lancement du nouveau dispositif péri pédagogique OSE : « OSE » semer tes envies »

Le projet du plan de mandat prévoyait de soutenir les actions d'ouverture des lycées sur l'extérieur

dans des axes variées : **Échappée littéraire, accès à la culture, citoyenneté, laïcité etc...** et d'ouvrir un nouvel axe de travail misant sur une plus grande dynamique participative de la part des élèves.

Après un travail de conception mené au premier semestre 2022, suite aux visites consultatives dans des lycées, la Région a lancé pour la rentrée 2022-2023, sous la forme d'un appel à projet, le nouveau dispositif « **OSE : Oser Semer ses Envies** ».

Cette nouvelle aide régionale vise à soutenir et valoriser les projets menés par les jeunes lycéens membres des instances représentatives dans leur établissement : **éco-délégués, membres des CVL, CAVL, maison des lycéens ou autres groupes d'élèves engagés**. L'aide a pour objectif de conforter leur capacité d'action et de mobilisation. Les projets peuvent être très divers, à dimension citoyenne, collective et participative.

La Région s'est engagée à accorder une subvention plafonnée à **2 000 € à chaque lycée demandeur**. **17 projets ont été retenus**. Une journée de restitution a permis un temps de rencontres et d'échanges entre tous les jeunes impliqués et une valorisation de toutes les actions menées.

## CONTACT PRESSE

### Marie Souverbie

marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr

### Laure Hubidos

laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr

## ACTIONS ÉDUCATIVES



## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## LA NOUVELLE BOURSE DE LA RÉUSSITE



Le mérite et le travail des lycéens sont valorisés avec la mise en place d'une bourse régionale r é c o m p e n s a n t l'excellence des résultats à l'obtention d'un diplôme : la « **Bourse au mérite** ».

La « **Bourse au mérite plus** » met en avant les élèves ayant fait preuve d'un parcours remarquable comme la persévérance malgré les difficultés de la vie qu'ils ont pu rencontrer.

En plus de ces bourses à l'obtention du diplôme, la Région a voulu aller plus loin par la création d'une « **Bourse de la réussite** ». Celle-ci permettra de récompenser de **1000 euros** chaque année des lycéens en fonction de l'excellence des résultats obtenus et du mérite personnel dont ils ont fait preuve. L'objectif est d'inciter les élèves les plus méritants à ne rien lâcher et à redoubler d'efforts dans la réussite de leur parcours.

**Pour qui ?**

Lycéens en classe de **Première ou Terminale**, Lycéens en **CAP** voie scolaire, Etudiants en **BTS**, Etudiants en **Classe préparatoire** aux grandes écoles.

**Quels critères ?**

Cumuler **excellence des résultats scolaires et mérite personnel** : assiduité, persévérance, dépassement de soi face aux difficultés de santé et de vie, solidarité et implication envers les autres, engagement dans la vie scolaire, esprit d'initiative... **La Région sera attentive aux dossiers des jeunes issus de milieux modestes.**

**Comment ?**

Candidature proposée par l'enseignant ou le CPE en accord avec le chef d'établissement, via le **Portail des Aides régionales**.

**CONTACT PRESSE**

**Tél. : 04 26 73 48 20**

## ACTIONS ÉDUCATIVES



## BRETAGNE

## INCITER LES JEUNES À S'EXPRIMER ET À PORTER DES PROJETS CITOYENS

La Région Bretagne a sélectionné 9 lycées pour expérimenter, cette année, un dispositif de budget participatif. Le principe est le même qu'à l'échelle d'une collectivité locale mais, cette fois-ci, dans l'enceinte d'un établissement scolaire : les lycéens déposent des projets citoyens, leurs camarades votent en leur faveur et les lauréats bénéficient, à l'issue, d'un financement pour les mettre en œuvre ! Pour cette phase test, la thématique retenue est celle du climat, à laquelle les jeunes sont très sensibles.

En parallèle, Karta reste ouvert aux établissements et tous, sans exception, y font appel ! À travers ce dispositif, la Région accompagne chaque année quelque 1700 projets éducatifs (1000 € en moyenne par opération) dans 5 domaines prédéfinis : développement durable, ouverture au monde, santé et qualité de vie, égalité et lutte contre les discriminations, éducation à la culture et aux arts (50 % des projets).

### **Budget participatif dans 9 lycées : former les jeunes au processus démocratique**

L'objectif de cette expérimentation est de soutenir des projets lycéens qui permettent

aux jeunes de faire l'apprentissage de la démocratie, leur donnent le goût de l'action collective et les encouragent à s'engager en tant que futurs citoyens.

Cette première édition, impliquant 9 établissements, se fera autour de la thématique, suffisamment large et d'actualité, des enjeux climatiques.

Chacun des 9 lycées pourra déposer jusqu'à 10 projets sur la plateforme numérique « l'Atelier breton ». Les projets devront être déposés avant les vacances de Noël pour être instruits début 2024. S'ils sont recevables, ils seront soumis au vote des lycéens entre la mi-mars et la mi-avril pour que les projets lauréats puissent être annoncés en mai 2024 et réalisés au cours de l'année scolaire 2024-2025. Ils pourront bénéficier de la part de la Région d'un financement allant jusqu'à 20 000 €.

**Les 9 établissements mobilisés :** Jean-Monnet à Quintin, Kernilien à Guingamp, Dupuy de Lôme et Harteloire à Brest, Théodore-Monod au Rheu, Simone-Veil à Liffré, Dupuy de Lôme à Lorient, Brocéliande à Guer, l'EREA Louise-Michel à Quimper.

### **CONTACT PRESSE**

#### **Odile Bruley**

odile.bruley@bretagne.bzh

**Tél. :** 02 99 27 13 55

## ACTIONS ÉDUCATIVES



# HAUTS-DE-FRANCE

## VIOLENCES, PARLONS-EN

Depuis octobre 2021, la Région Hauts-de-France s'est positionnée comme territoire pilote pour lancer un projet de création d'un **système d'aide et d'alerte dans l'ENT HDF** dont les objectifs sont d'améliorer la sensibilisation, la prévention, la détection, le signalement et enfin la prise en charge des enfants victimes de violence.

Suite aux travaux de recherche menés en partenariat avec l'ensemble des acteurs de terrain, il est apparu qu'il fallait agir sur la mise en relation, la sensibilisation et l'information. Le projet a ainsi été baptisé « Violences, parlons-en ».

Une première phase d'exploration et de recueil de besoins a permis de référencer les différents types de violences concernés ainsi que les canaux et les chemins d'alertes existants, de faire émerger la problématique suivante « **Comment faciliter l'accès aux informations et outils de lutte contre les violences faites aux enfants pour la communauté éducative ?** ».

Il a alors été décidé la création d'un « **parcours utilisateur** » qui comprend une page d'information personnalisable par établissement, à plusieurs niveaux (national, territorial et local) mise à disposition dans l'ENT HDF via **une « apps » et une plateforme d'information**.

La page permettant de diffuser des informations utiles à la détection des situations de violences est actuellement déployée dans des établissements pilotes du territoire et sera **généralisée à tous les établissements à la rentrée 2023** dans l'ENT HDF NEO. La plateforme d'information est quant à elle d'ores et déjà disponible.

Par ailleurs, afin d'accompagner cet outil d'information, une masterclass ayant pour thème « **Détecter et aider les élèves victimes de violences** » a été organisée le 31 mai dernier pour les enseignants et les personnels des collèges et lycées en présence de Pascal Vigneron, Directeur du Service National de l'Enfance en Danger et responsable du 119. Elle sera renouvelée à la rentrée prochaine dans le cadre de la généralisation du dispositif.

### CONTACT PRESSE

**Peggy Collette - El Hamdi**

peggy.collette@hautdefrance.fr

## ACTIONS ÉDUCATIVES



# HAUTS-DE-FRANCE

## CARTE GÉNÉRATION #HDF, POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES JEUNES ET DE LEUR FAMILLE

La Région Hauts-de-France agit pour le pouvoir d'achat des jeunes et de leur famille en leur mettant à disposition la carte Génération #HDF. Personnelle et accessible gratuitement, la carte Génération #HDF permet aux lycéens et apprentis des Hauts-de-France de bénéficier d'aides pour l'acquisition des manuels et de fournitures scolaires ou encore d'équipements professionnels nécessaires à leur scolarité ou à leur apprentissage. La Région souhaite alléger la part que représentent ces achats, pour les jeunes et leur famille.

Avec la Carte Génération #HDF, les lycéens et apprentis peuvent bénéficier d'aides pour acheter ce qui figure sur la liste de fournitures demandées par leurs établissements :

- livres & manuels scolaires, y compris numériques ;
- équipements professionnels et de sécurité ;
- fournitures scolaires de rentrée.

Les aides sont accessibles :

- aux lycéens des filières générales, technologiques et professionnelles : 100 euros pour la première année ; 55 euros les années suivantes ;
- aux apprentis : 200 euros à leur entrée en première année de cycle de formation.

Les achats peuvent être réalisés en magasin ou en ligne, auprès d'un large choix de commerçants et associations partenaires de la Région, dont la liste est accessible en ligne.

Les achats ne peuvent être réalisés qu'après la validation ou revalidation de la carte par l'établissement et à compter du 3 juillet 2023, date d'ouverture des transactions.

Les apprentis en première année de formation peuvent les utiliser dans les 6 mois à compter de la validation ou revalidation de la carte.

Les apprentis peuvent également bénéficier de différentes aides en faisant la demande via leur espace Génération #HDF :

Jusqu'à 200 euros/an pour les frais de transport (domicile-CFA).

80 euros/an pour compenser les dépenses liées au logement (dès lors qu'il est payant et que l'apprenti peut le justifier par un bail, une quittance etc.).

100 euros/an pour les frais de restauration.

### CONTACT PRESSE

**Peggy Collette - El Hamdi**

peggy.collette@hautdefrance.fr

## ACTIONS ÉDUCATIVES



## RÉGION SUD

## JUSQU'À 500 €\* D'ÉCONOMIES PAR AN POUR CHAQUE JEUNE POUR LEURS LOISIRS ET LEUR SANTÉ

A l'heure où tout augmente, la Rentrée est synonyme de dépenses supplémentaires pour les jeunes et leurs familles. Afin de les accompagner et de leur faciliter l'accès au savoir et à la formation, la Région Sud agit concrètement pour leur pouvoir d'achat. Chaque année, elle déploie de nombreux dispositifs pour donner aux jeunes les meilleures chances de réussite et offre jusqu'à 500 € pour chaque jeune :

- Pour la culture et le sport, avec le e-PASS Jeunes, c'est 80 € d'accès direct aux livres, au cinéma, aux spectacles, aux sports.
- Pour leur santé, grâce au PASS Santé Jeunes, jusqu'à 365 € pour le remboursement de contraceptif comme de consultations médicales et de consultations psychologiques. Pour les boursiers, avec le Pass Mutuelle, la Région Sud accorde 100 € supplémentaires pour souscrire à une complémentaire santé.
- **Nouveauté 2023** : le Pass Santé Jeunes se renforce et propose désormais un « e-coupon-vaccination » dédié à la vaccination contre le papillomavirus pour accompagner financièrement les élèves qui veulent se faire vacciner.
- Pour leurs trajets du quotidien, comme pour découvrir la région, toutes les lignes de bus et de trains ZOU ! sont accessibles 365 jours

par an, à 90 € par an, soit à moins de 8 € par mois avec le Pass ZOU ! Études.

- Pour « les mêmes règles pour toutes », afin de faire face à la précarité menstruelle, la Région Sud a installé, dans l'ensemble des lycées publics et privés du territoire régional, des distributeurs de protections périodiques gratuites de qualité pour répondre à cet enjeu de santé, de solidarité et d'égalité des chances.
- Pour l'équipement technique des lycéens : 144 € attribués par élève en moyenne dans le cadre du fonds d'acquisition pour le 1er équipement en lycée professionnel (outillage, accessoires, vêtements spéciaux).
- Pour les équipements de protection individuelle des lycéens : 12 € attribués en moyenne par élève aux établissements concernés, leur permettant d'acquérir les équipements nécessaires (blouses, chaussures de sécurité, lunettes, gants, masques, ...) pour sécuriser la pratique de 57 760 élèves des filières à risques professionnels. Pour l'année scolaire 2022-2023, la Région a investi près de 706 000 €.

\* Sont inclus dans les 500 €, l'e-PASS Jeunes et le PASS Santé, accessibles à tous les lycéens et étudiants âgés de 15 à 26 ans et scolarisés en région Sud, ainsi que de nombreux dispositifs complémentaires.

### CONTACT PRESSE

[servicedepresse@maregionsud.fr](mailto:servicedepresse@maregionsud.fr)

# BIEN MANGER AU LYCÉE

Au croisement de leurs politiques éducatives et agricoles, l'action des Régions en faveur de la restauration scolaire est importante: avec leurs personnels, les Régions réalisent les repas et en fixent les prix.

Bien avant l'adoption de la Loi Egalim de 2018 et la crise sanitaire de 2020, elles ont pour beaucoup engagé des actions visant à améliorer la qualité des repas servis, en s'appuyant sur des produits durables et de qualité mais aussi, sur des outils et méthodes vertueuses.

BIEN MANGER AU LYCÉE



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

NOUVELLE-AQUITAINE  
**LA QUALITÉ DE RESTAURATION  
EN LYCÉES AU CŒUR DES  
PRÉOCCUPATIONS.**

**Formation des équipes de cuisines :**

La Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place un plan de professionnalisation des équipes de restauration collective des lycées pour la période 2022-2025 dans le but de **garantir aux lycéens un cadre de vie de qualité et une alimentation saine et durable**. Pour cela, différents modules ont été mis en place :

- L'analyse sensorielle des produits
- L'amélioration de la qualité nutritionnelle et la limitation de l'exposition aux perturbateurs endocriniens
- Les ateliers culinaires autour des menus végétariens
- L'approvisionnement en produits locaux, bio et de qualité

**« La semaine verte dans les assiettes » :**

Cette 1<sup>re</sup> édition, conduite en partenariat avec Assiettes Végétale, avait pour but de **proposer une alternative végétarienne quotidienne** du 5 au 9 juin 2023. 27 établissements ont participé à cette semaine, 6 d'entre eux proposent déjà une alternative végétarienne quotidienne. Le nombre de repas végétariens a varié selon les établissements, en fonction de leurs effectifs sur cette période scolaire (révisions, stage, fin de l'année scolaire), mais au total **plus de 5100 repas végétariens ont été servis** durant cette semaine. **90 % des cuisiniers sont satisfaits** d'avoir bénéficié de cette initiative dans leurs établissements. Cela a permis de faire découvrir un large nombre de recettes aux convives, tout en développant le savoir-faire des cuisiniers. La majorité des lycées a communiqué grâce aux affiches transmises par la Région afin d'éveiller la curiosité des convives.

**CONTACT PRESSE**

**Rachid Belhadj**

presse@nouvelle-aquitaine.fr

**Tél. : 05 57 57 02 75**

## BIEN MANGER AU LYCÉE

**Poursuite de l'expérimentation d'une tarification solidaire du service restauration/hébergement**

Depuis janvier 2022, la Région Nouvelle-Aquitaine s'est engagée dans une expérimentation de la **tarification solidaire du service de restauration et d'hébergement avec 8 lycées** volontaires situés dans la Creuse, la Charente et le Lot-et-Garonne. Le système est basé sur une variation du prix du repas selon cinq tranches tarifaires déterminées selon le quotient familial fiscal



des familles, pour les tickets et les forfaits. La Région dont la participation sur le coût d'un repas est en moyenne de 63 %, aide toutes les familles quelle que soit leur tranche tarifaire. Les établissements bénéficient d'une garantie de recettes basée sur les principales charges majorée d'un crédit nourriture permettant aux établissements, dans un contexte inflationniste, de poursuivre leur action sur l'amélioration de la qualité des repas servis. Le bilan de la première année scolaire d'expérimentation étant positif pour les parties prenantes, celle-ci se poursuit sur l'année 2023-2024 avec l'intégration d'un neuvième établissement situé en Gironde. Ce **dispositif, amené à être déployé progressivement sur l'ensemble du territoire** permettra d'harmoniser les tarifs vers un système plus équitable.

**CONTACT PRESSE****Rachid Belhadj**

presse@nouvelle-aquitaine.fr

Tél. : 05 57 57 02 75

## BIEN MANGER AU LYCÉE

---



# OCCITANIE

## UNE RESTAURATION DURABLE ET DE QUALITÉ

La Région Occitanie a fixé un objectif de **75 % des achats alimentaires en produits de proximité d'ici 2027**.

La restauration scolaire est au cœur de nombreux objectifs, traduisant des changements sociétaux : menu végétarien, approvisionnement de qualité, réduction des déchets... Ces mutations mettent les équipes de cuisine au défi de renouveler leurs pratiques, d'adapter au mieux leur prestation aux attentes des élèves... Afin d'accompagner ces changements et valoriser les dynamiques vertueuses, un projet de création d'un label régional est en cours. S'appuyant sur le référentiel d'Ecocert « En Cuisine », il sera complété de critères propres à la Région Occitanie.

La loi EGALIM fixe la fréquence d'un menu végétarien par semaine. Dans le cadre des menus à choix, **les lycées d'Occitanie expérimentent un choix végétarien**, en complément des composantes carnées. Cette adaptation est cohérente avec l'objectif d'une diversification des protéines et répond aux besoins des convives de plus en plus demandeurs de ce choix.

**La centrale régionale OCCIT'ALIM** vise à proposer aux établissements un catalogue de produits adaptés à la restauration collective tout en aidant à structurer les filières de proximité.

**Fonds de Restauration et d'Hébergement (FRH)** : En 2023, la Région a voté un dispositif de modulation du taux de FRH afin de favoriser le développement de l'achat des Produits de Qualité et de Proximité (PQP).

### **CONTACT PRESSE**

---

[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

## BIEN MANGER AU LYCÉE



## CENTRE-VAL DE LOIRE

OFFRIR AUX CONVIVES LES MEILLEURES  
CONDITIONS DE RESTAURATION

La Région Centre-Val de Loire gère **94 restaurants scolaires qui produisent environ 6 millions de repas par an**. Ils s'appliquent à favoriser l'utilisation de produits bruts, travaillés sur place par les équipes de cuisine.

Pour cela, la Région s'est fixée une feuille de route ambitieuse, qui se décline principalement autour des axes suivants :

- **Accompagner les lycées dans leurs achats de qualité**, afin d'offrir aux lycéens des aliments dont il est prouvé et reconnu qu'ils ont un impact favorable sur la santé, l'environnement, le goût, tout en laissant une large place aux produits locaux et en s'assurant de la juste rémunération des producteurs.
- **Relocaliser au maximum les denrées et d'atteindre 50 % de produits biologiques**, des objectifs encore plus ambitieux que ceux prévus par la Loi EGALIM, car la santé des jeunes et notre environnement sont deux sujets primordiaux de la politique régionale.
- **Proposer un menu végétarien**, réfléchi et élaboré par des équipes de cuisine formées, au moins une fois par semaine
- **Lutter contre le gaspillage alimentaire** par la mise en place d'actions de sensibilisation au « coût » du gaspillage, de tri et valorisation des biodéchets tout en réduisant le gaspillage alimentaire, et la réservation des repas. Son premier objectif est de produire la juste quantité et aussi d'assurer, à chaque lycéen ayant réservé, un repas de qualité cuisiné pour lui.
- **Garantir l'accès de nos lycéens à la restauration au tarif le plus « juste »** par la mise en place d'une tarification solidaire. Celle-ci tiendra compte de la situation des familles pour adapter le prix payé, car il s'agit bien de permettre à tous les lycéens, quels que soient les revenus, de bénéficier des effets positifs d'une politique alimentation dans leurs assiettes.

**CONTACT PRESSE****Kim Hamisultane**

kim.hamisultane@centrevaldeloire.fr

## BIEN MANGER AU LYCÉE

---



## ÎLE-DE-FRANCE

### GEL DES TARIFS ET BIEN MANGER AU LYCÉE

Pour la quatrième année consécutive, la **Région Île-de-France gèle les tarifs de la restauration scolaire** pour plus de la moitié des familles, qui relèvent des sept premières tranches de la tarification progressive de la demi-pension. Afin de permettre aux lycées de produire des repas de qualité, cette mesure s'accompagne d'**une revalorisation de 7,5 % du tarif garanti aux EPLE, pour un montant de 2,2 M€.**

Outre cet effort sans précédent opéré par la Région pour permettre de renforcer la qualité de la restauration scolaire, une mesure supplémentaire d'incitation au développement des approvisionnements en produits issus de l'agriculture biologique sera soumise au vote de l'assemblée régionale en septembre, avec la création d'un bonus bio de 10 centimes par repas pour les lycées qui augmentent significativement la part de leurs denrées bio franciliennes.

#### CONTACT PRESSE

---

**Marie Estrada**

marie.estrada@iledefrance.fr

## BIEN MANGER AU LYCÉE



# HAUTS-DE-FRANCE

## LA RÉGION S'ENGAGE POUR DES REPAS DE QUALITÉ

Une restauration de qualité fait partie des composantes essentielles de la réussite de la scolarité du lycéen. La Région Hauts-de-France a pour ambition de proposer une alimentation saine et équilibrée, faite maison, aux jeunes, à partir d'un service de restauration régulier, de manière à assurer en tout temps les meilleures conditions d'études.

La Région est particulièrement attentive à l'équilibre alimentaire des lycéens et veille à garantir un repas de qualité à un prix raisonnable pour les familles.

Initié en 2016, le dispositif « Je mange local au lycée » a pour objectif d'amener les restaurants scolaires des lycées à développer leurs approvisionnements en circuits courts et de proximité avec une cible de 70 % de produits locaux, dont 20 % de produits bio.

Le projet « Je mange local au lycée » est mené en cohérence avec la loi EGalim. L'objectif de 50 % de produits durables et de qualité dont 20 % de produits issus de l'Agriculture Biologique dans l'approvisionnement de la restauration collective publique s'impose à tous les lycées disposant d'une restauration depuis 2022. Aujourd'hui 148 lycées se sont engagés dans le dispositif « je mange local » depuis sa création, soit plus de 50 % des lycées.

De plus, en 2023, 66 % des lycées adhèrent à au moins un groupement de commandes. Les dernières statistiques de 2021/2022 montrent que 50 % des viandes, 52 % des fruits et légumes et 17 % des produits laitiers proposés dans les marchés sont issus de l'agriculture régionale. Les années à venir feront encore monter cette moyenne grâce à la liaison entre ApproLocal.fr et le logiciel de production Easily, mis à disposition par la Région au profit de ses établissements permettant ainsi de passer directement les commandes auprès des producteurs régionaux avec rapidité et simplicité.

Au-delà de la qualité des produits, le dispositif donne lieu à un accompagnement au plus près des équipes permettant de tester les produits et de travailler collectivement sur des recettes et menus. Les établissements engagés dans la labellisation ayant atteint les pourcentages de produits locaux sont récompensés et accompagnés par une subvention.

« Je mange local » permet à la Région Hauts-de-France de :

- continuer à promouvoir et accompagner le développement de l'approvisionnement local dans les lycées des HDF, via la Charte « Ici, Je mange local » qui met en avant, valorise et offre une reconnaissance (aujourd'hui reconnue

## BIEN MANGER AU LYCÉE

---

dans le milieu de la restauration)  
aux équipes de cuisine labellisées et  
permet aux établissements de renforcer  
l'attractivité de leur restauration ;

- encourager les établissements à produire des repas de qualité en respectant la loi EGalim ;
- renforcer l'accompagnement des établissements sur les aspects qualitatifs : conseils en approvisionnement, travail des denrées, conditions d'achats... ;
- récompenser sous forme de prix les équipes qui s'engagent et portent l'ambition régionale haut et fort.

La Région Hauts de France, première région labellisée Région Européenne de la gastronomie, révèle son identité culinaire et renforce le partenariat entre producteurs et chefs aussi bien dans la restauration privée que collective.

### **Une aide à la restauration : 100 repas gratuits pour les étudiants boursiers**

Consciente des difficultés rencontrées par les étudiants et soucieuse d'apporter des solutions concrètes pour améliorer leur qualité de vie et leurs conditions d'étude, la Région leur propose une aide à la restauration : 100 repas gratuits dans une structure de restauration du CROUS ou de restauration agréée pour les étudiants de l'enseignement supérieur ou en formation sanitaire et sociale.

Les étudiants doivent être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ou un établissement de formation sanitaire et sociale des Hauts-de-France. Le dispositif concerne les étudiants boursiers aux échelons 3, 4, 5, 6 et 7 ainsi que les étudiants signalés par le service social du Crous.

Pour en bénéficier, les étudiants doivent contacter le Crous de Lille ou le Crous d'Amiens qui gèrent cette aide de la Région en direct.

### **CONTACT PRESSE**

---

**Peggy Collette - El Hamdi**

[peggy.collette@hautdefrance.fr](mailto:peggy.collette@hautdefrance.fr)

## BIEN MANGER AU LYCÉE



# RÉGION SUD

## MANGER SAIN ET FAVORISER LES CIRCUITS-COURTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

La Région Sud s'engage en faveur d'une offre de restauration scolaire de qualité et de proximité.

Près de 10 millions de repas sont servis chaque année. Afin de promouvoir l'utilisation de produits frais issus du développement durable, la Région a notamment mis à la disposition des lycées une centrale d'achat régionale qui leur permet de s'approvisionner en viande fraîche, en produits laitiers et produits issus de l'Agriculture biologique. Après une période d'expérimentation, ce dispositif est désormais disponible pour 100 % des établissements du territoire.

### **Aide aux élèves boursiers**

La Région Sud propose une aide trimestrielle forfaitaire à destination des élèves boursiers d'Etat, d'une valeur moyenne de 103 € par an. Cette aide est versée directement aux établissements et déduite du montant de la facture demi-pension et/ou internat adressée aux familles.

### **Fonds de solidarité régionale de restauration**

La Région Sud attribue en moyenne 84 € par an pour des élèves en situation de difficulté exceptionnelle, afin de leur permettre de prendre un repas équilibré par jour dans les restaurants scolaires.

### **CONTACT PRESSE**

[servicedepresse@maregionsud.fr](mailto:servicedepresse@maregionsud.fr)

BIEN MANGER AU LYCÉE



## RÉGION RÉUNION

### UN EURO LE REPAS DANS LES LYCÉES PUBLICS

En cette rentrée 2023, la Région Réunion met en place le repas à un euro pour tous les lycéens des établissements publics : le prix tous les jours de l'année d'un repas équilibré comprenant une entrée, un plat et un dessert.

Pour les familles, ce nouveau dispositif représente un gain de plus de 300 euros par an et par enfant.

A titre expérimental, « le petit déjeuner gratuit » est désormais proposé aux élèves « transportés » et éloignés de leur lycée.

Enfin, la Région rend gratuit l'internat des lycéens originaires des trois Cirques de La Réunion (Mafate, Cilaos et Salazie).

#### **PLUS D'INFORMATIONS SUR**

[regionreunion.com](http://regionreunion.com)

## BIEN MANGER AU LYCÉE



## BRETAGNE

## BIEN MANGER AU SELF POUR UN TARIF ACCESSIBLE À TOUS ET SOLIDAIRE

Malgré la hausse du prix des denrées (+ 15 %) et de l'énergie, la Région Bretagne s'engage à relever cette année encore un double défi : d'une part, ne pas faire peser l'inflation sur les familles et donc, ne pas augmenter le coût des repas et des nuitées, et d'autre part, maintenir la qualité des produits servis dans les assiettes, cuisinés « maison » par ses équipes de restauration. Lancé il y a 3 ans dans des lycées pilotes, le plan d'actions en faveur du bien-manger s'est étendu progressivement à l'ensemble des établissements.

### Accès de tous à table, au juste prix, et toute l'année !

Égalité d'accès sur le territoire et équité en faveur des familles les plus modestes : ces deux principes ont prévalu quand la Région, responsable de la restauration et de l'hébergement dans les lycées publics, a

voulu mettre fin aux écarts de prix observés d'un établissement à un autre. Depuis septembre 2022, les tarifs sont identiques dans les selfs des 115 lycées ainsi que dans les 85 internats. La nouvelle grille intègre une tarification sociale en fonction des ressources des familles (6 tranches de revenus, sur la base du quotient familial CAF). Enfin, garantie est donnée aux parents que ces prix n'augmenteront pas en cours d'année, malgré l'inflation. Le prix du repas est compris entre 2,70 € et 4,60 €, pour un coût de revient global de 9,30 €.

### Du bien manger au zéro déchet

Retour en cuisine où les conserves et surgelés ne sont plus d'actualité. Pour les jeunes, la pause déjeuner est un moment de détente essentiel dans la journée où ils doivent reprendre des forces mais aussi apprendre à varier leur alimentation et à éviter le gaspillage.

## BIEN MANGER AU LYCÉE

---

Depuis 2020, avec l'appui de la Région, les gestionnaires et encadrants de cuisine ont beaucoup évolué dans leurs pratiques d'achat. Les équipes ont maintenant en main, avant de se mettre aux fourneaux, des produits majoritairement frais et locaux, bio ou sous label. Pour ce faire, il a fallu rapprocher l'offre de la demande : d'un côté, recenser les producteurs et les sensibiliser aux marchés publics, de l'autre, intégrer, dans les cahiers des charges des 5 groupements d'achat et de chaque lycée, des critères plus qualitatifs. Tous disposent désormais de fiches par filière et d'un logiciel, Easylis, qui permet de tracer l'origine des produits.

Ces efforts ont porté leurs fruits pour atteindre, voire dépasser les objectifs de la loi Egalim. Huit lycées ont même décroché

le label Établissement Bio Engagé (+22 % de bio) décerné par Initiative Bio Bretagne.

Le plan d'actions en faveur du bien-manger prévoit également de sensibiliser les jeunes au goût, aux équilibres alimentaires et à la lutte contre le gaspillage. Les équipes de restauration ont été formées, notamment à la cuisine végétarienne pour répondre à une demande croissante des élèves. De leur côté, les lycéens sont incités à se servir modérément, puis à trier leurs déchets. À Auray, le lycée Duguesclin a par exemple installé un composteur et un distributeur de yaourt en vrac. La Région entend généraliser cet équipement et réduire ainsi l'usage des emballages plastiques : 20 lycées en sont déjà dotés et 45 autres le seront cette année.

### CONTACT PRESSE

---

**Odile Bruley**

odile.bruley@bretagne.bzh

**Tél. :** 02 99 27 13 55

## BIEN MANGER AU LYCÉE



## GRAND EST

## HEBERGEMENT EN INTERNAT : 1 EURO PAR MOIS POUR 1 AVENIR A SOI !

Avec un plan régional pour l'hébergement et la restauration scolaires de 13,5 millions d'euros, la Région Grand Est se mobilise pour l'égalité des chances, le droit à l'éducation et le pouvoir d'achat des familles.

Trop souvent, le coût du logement, du transport ou de la restauration peuvent être des freins à l'éducation : des jeunes sont parfois bloqués par un déterminisme social et géographique dans le choix de leurs filières et de leurs formations. Tout le monde doit étudier là où il veut, pour le métier qu'il souhaite !

Élément fort de ce plan, l'hébergement en internat à 1 euro par mois pour tous les internes des lycées du Grand Est a été voté par les élus du Conseil régional. Ce tarif est symbolique sur le plan économique, mais également sur le plan politique ;

- 1 euro par mois, pour une ambition sociale : l'éducation est un droit, il faut en faciliter l'exercice autant que possible. La liberté des jeunes commence par la liberté de choix de formation.
- 1 euro par mois, pour une ambition éducative : des milliers d'emplois vont être créés dans les années à venir,

ils doivent revenir à nos jeunes. Nous voulons également monter le niveau moyen régional de compétences et de qualifications.

- 1 euro par mois, pour une ambition rurale : quel que soit son lieu de vie, on doit pouvoir accéder à une offre de formation dense et de qualité.

Outre l'hébergement, cette initiative comprend également des mesures pour la restauration :

- Une aide de 80 centimes par repas pour 41000 lycéens du Grand Est ;
- Une aide de 20 centimes par repas pour les établissements qui s'engagent pour une alimentation de qualité et de proximité ;
- Une limitation de la hausse du coût de la cantine à un maximum de 57 euros par an, pour chaque élève inscrit dans un établissement public.

Concilier santé des jeunes, qualité de l'alimentation et budget des familles, c'est le souhait de ce bouclier tarifaire mis en place par la Région.

### CONTACT PRESSE

**Sandra Rupp-Lang**

presse@grandest.fr

Tél. : 06 49 77 96 55

# NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Les Régions sont parties prenantes de la stratégie du numérique pour l'éducation pour 2023-2027, suite aux Etats généraux organisés dans le contexte de la crise sanitaire. Leurs investissements restent massifs pour proposer les matériels, ressources et qualité de connexions attendues par les communautés éducatives, dans un écosystème plus sobre et responsable.

## NUMÉRIQUE ÉDUCATIF



## ÎLE-DE-FRANCE

**UNE PLATEFORME COMMUNE DE  
LECTURE DES MANUELS NUMÉRIQUES**

La rentrée 2023 verra la mise en place d'une plateforme commune de lecture des manuels numériques. À l'image des plateformes d'écoute de musique, la Région Île-de-France va travailler avec la solution Pearltrees pour mettre en place un « contenant » unique.

Quatre nouveaux « manuels libres » (économie, sciences numérique et technique, philosophie bac pro, français), élaborés par des professeurs en lien avec l'Éducation

nationale, seront intégrés, à l'image du manuel d'économie « Éconofides » qui a rencontré un grand succès puisque 25 % des enseignants d'économie l'utilisent dès la première année. Cela permettra de simplifier et renforcer l'usage de ces ressources tout en ayant de véritables statistiques d'usage.

**La Région Île-de-France investit environ 16 M€ par an** dans l'acquisition de ces ressources.

**CONTACT PRESSE****Marie Estrada**[marie.estrada@iledefrance.fr](mailto:marie.estrada@iledefrance.fr)

## NUMÉRIQUE ÉDUCATIF



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

# NOUVELLE-AQUITAINE UN NOUVEAU MARCHÉ SUR LES RESSOURCES ET MANUELS NUMÉRIQUES NOTAMMENT POUR LES MATHÉMATIQUES EN CLASSE DE PREMIÈRE

La Région Nouvelle-Aquitaine élargit ses propositions de manuels et ressources numériques à destination des établissements publics locaux d'enseignement.

Engagée et investie dans l'appropriation du numérique aux côtés de la Région Académique, cette nouvelle offre apporte un équilibre entre papier et numérique favorisant la diversité des contenus pédagogiques mobilisables par les enseignants.

Le retour dans le tronc commun des Mathématiques pour les enseignements de première générale pose un cadre favorable à une expérimentation d'usage de manuels numériques. En accord avec les corps d'inspection, une évaluation sera menée tout au long de l'année scolaire sur cette expérience.

La consultation des catalogues est possible directement depuis l'espace numérique régional (ENT) ([lyceeconnecte.fr](http://lyceeconnecte.fr)).

### CONTACT PRESSE

---

**Rachid Belhadj**

[presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)

**Tél. :** 05 57 57 02 75

## NUMÉRIQUE ÉDUCATIF



# RÉGION SUD DES LYCÉES 3.0

La Région Sud tient à aider les jeunes à construire leur identité au sein de la société numérique. Elle souhaite alors proposer aux 195 000 lycéens de son territoire des conditions de travail modernes contribuant à faciliter leur insertion professionnelle. Les technologies du numérique constituent un important levier d'innovation pédagogique et sont indispensables à une formation de qualité. La transition numérique des lycées de Provence-Alpes-Côte d'Azur est en marche.

Elle consacre cette année plus de 37 millions d'euros pour le développement du numérique éducatif. Dans les lycées publics, ce sont plus de 70 000 ordinateurs qui sont

mis à la disposition des élèves et des équipes enseignantes. Pour cette rentrée scolaire 2023/2024, la Région va renouveler plus de 8 700 ordinateurs et 2 800 écrans, pour un montant de 4,4 millions d'euros.

De plus, les élèves de Seconde, comme les nouveaux arrivants en Première, en Terminale et leurs enseignants bénéficieront des manuels numériques d'une valeur de 260 €, représentant plus de 22,4 millions d'euros d'investissement pour cette année. Elle modernise également le portail web ATRIUM qui permet aux lycéens, à leurs parents et à l'ensemble de l'équipe éducative, d'accéder à un espace de travail et d'échange.

### CONTACT PRESSE

[servicedepresse@maregionsud.fr](mailto:servicedepresse@maregionsud.fr)

## NUMÉRIQUE ÉDUCATIF



# RÉGION RÉUNION DE NOUVELLES AIDES POUR TOUS LES LYCÉENS

Pour cette nouvelle rentrée, la collectivité régionale de La Réunion met en place de nouveaux dispositifs et :

- Distribue 14 000 ordinateurs portables (système d'exploitation Windows) avec écran tactile de 14 pouces (orientable à 360°) à tous les lycéens de seconde et de 1<sup>re</sup> année de CAP des lycées publics et privés
- Met à disposition de tous les enseignants le même ordinateur que celui attribué aux élèves
- Accorde la gratuité des ressources numériques pour l'ensemble des lycées publics (45) et des lycées privés (5)
- Accorde une aide de 240 € par an pour l'accès Internet à tous les lycéens de condition modeste
- Accorde une dotation de 50 € / an pour chaque lycéen de la voie professionnelle et technologique pour l'acquisition de livret d'exercices sous format papier
- Attribue une subvention de 5 000 € à tous les lycées pour renforcer les CDI et ainsi permettre l'accès à des manuels sous format papier.

Enfin, la collectivité accompagne l'introduction progressive des ressources numériques tout en renforçant les fonds de manuels scolaires sous format papier pour les lycées qui le souhaitent.

### PLUS D'INFORMATIONS SUR

[regionreunion.com](http://regionreunion.com)

## NUMÉRIQUE ÉDUCATIF



### GRAND EST

## AVEC LE LYCEE 4.0, UN TERRITOIRE TOUJOURS A LA POINTE DU NUMERIQUE EDUCATIF ET DE DE L'EGALITE DES CHANCES

Pionnier du numérique éducatif avec le « Lycée 4.0 », la Région Grand Est poursuit son investissement en faveur d'un dispositif qui a fait ses preuves, tout particulièrement durant la période Covid-19.

En effet, disposer en tout lieu et en toute circonstance d'un outil qui vous connecte à vos ressources éducatives, à votre agenda, à votre apprentissage est un atout indispensable : pour chaque jeune dans la construction de son avenir, mais aussi pour chaque peuple dans la quête d'une société plus juste et plus équitable.

Pour cette rentrée 2023, 64 000 ordinateurs seront à nouveau distribués pour les lycéens entrant en seconde ou arrivant en Grand Est.

Depuis le lancement de l'opération en 2017, 385 000 équipements auront donc été offerts aux élèves. Plus qu'un outil, nous proposons aux jeunes un accès plus simple et plus large à la connaissance : comme chaque année, 8 500 manuels et ressources pédagogiques seront disponibles en ligne pour nos jeunes.

### CONTACT PRESSE

---

**Sandra Rupp-Lang**

presse@grandest.fr

Tél. : 06 49 77 96 55

## NUMÉRIQUE ÉDUCATIF



PAYS DE LA LOIRE

## UNE GÉNÉRATION DE LYCÉENS ÉQUIPÉS EN ORDINATEUR PORTABLE

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, soit l'équivalent d'une génération de lycéens, la Région des Pays de la Loire distribue à la rentrée 50 000 ordinateurs portables aux élèves entrant en seconde et en 1<sup>re</sup> année de CAP, en formation générale, technologique ou professionnelle, dans les établissements publics et privés.

Cet outil de travail configuré, qui permet aussi aux lycéens de se cultiver et d'accéder aux outils d'aide à l'orientation, les accompagnera pendant leur scolarité et au-delà, puisqu'ils pourront le conserver pour la suite de leurs études ou leur entrée dans la vie professionnelle.

Depuis 2021, 150 000 lycéens des Pays de la Loire auront été dotés d'un ordinateur. Pour la Région, c'est un geste fort de soutien et

d'encouragement pour la jeunesse. C'est aussi un puissant outil d'égalité des chances pour que chaque lycéen puisse travailler dans les meilleures conditions, à l'heure où le numérique occupe un espace de plus en plus grand.

### CONTACT PRESSE

**Sophie Ferger**

sophie.ferger@paysdelaloire.fr

Tél. : 02 28 20 65 30 / 07 72 21 16 97

**LA RÉGION AGIT**

**UN LYCÉEN, UN ORDI : MISSION ACCOMPLIE !**

**Liberté, égalité, connecté**

En 3 ans, la Région a équipé tous les lycéens et tous les élèves de CAP d'un ordinateur portable, dans l'ensemble des établissements publics et privés des Pays de la Loire.

paysdelaloire.fr

## NUMÉRIQUE ÉDUCATIF



## OCCITANIE

### LA RÉGION LABELLISÉE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF RESPONSABLE

**Enjeu fort en cette rentrée 2023/2024**, dans le cadre du Pacte Vert Occitanie, la Région a été labellisée Numérique Responsable pour son système d'information. Elle est la première Région de France à étendre cette labélisation à l'ensemble de ses lycées. Diverses actions sont d'ores et déjà mises en place dans ce cadre :

- Une gestion éco-responsable du matériel informatique : achat raisonné, acquisition de matériels reconditionnés, optimisation de la gestion de fin de vie des machines ;
- Une sensibilisation de toutes et tous aux enjeux environnementaux : conception d'un jeu cluedo à destination des lycéens, fresques du numérique, informations en ligne, accompagnement de projets dans les lycées ;
- Une meilleure prise en compte des troubles DYS grâce à loRdi.

#### CONTACT PRESSE

---

[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

# MISE EN PLACE DE L'AUTORITÉ FONCTIONNELLE SUR LES ADJOINTS GESTIONNAIRES

**La loi 3DS du 21 février 2022 instaure une autorité fonctionnelle de la collectivité de rattachement à l'égard de l'adjoint gestionnaire d'un lycée/collège.**

La loi prévoit que les conditions d'exercice de cette autorité fonctionnelle doivent faire l'objet de dispositions dans une convention bilatérale conclue entre l'établissement et la collectivité, Région ou Département selon les cas.

Le guide publié en juillet 2022 par les ministères chargés de l'Éducation nationale et des collectivités locales, l'Assemblée des Départements de France et Régions de France sert d'appui à l'élaboration ou à la modification de ces conventions bilatérales : en voici quelques exemples.

## MISE EN PLACE DE L'AUTORITÉ FONCTIONNELLE SUR LES ADJOINTS GESTIONNAIRES



RÉGION  
NORMANDIE

NORMANDIE

### UNE CONTRACTUALISATION RENOUVELÉE AVEC LES ÉTABLISSEMENTS

En 2019, une convention d'objectifs et de moyens avait été initiée pour une durée de 3 ans complétée par un premier avenant relatif à la gestion des personnels régionaux et par un second avenant précisant la répartition des missions de maintenance et d'entretien du bâti.

Cette convention arrivant à échéance en 2022, la collectivité régionale a souhaité renouveler cette contractualisation avec les établissements scolaires relevant de sa compétence et ainsi permettre une évolution des articles au regard notamment de l'article 145 de la loi « 3ds » du 21 février 2022, introduisant l'autorité fonctionnelle des Régions sur les Adjoint-Gestionnaires des EPLE.

Pour répondre à cette obligation réglementaire, la collectivité régionale a entamé, dès juin 2022, une démarche de concertation avec un panel de Proviseurs et d'Adjoint-Gestionnaires ainsi que les autorités académiques concernées : l'Académie de Normandie, la DRAAF et la DIRMER.

Cette deuxième version de la convention d'objectifs et de moyens issue des groupes de travail et d'échanges comporte, pour principales évolutions, les éléments suivants :

- la détermination de 4 niveaux de santé financière selon le nombre de jours de fonds de roulement net mobilisable,
- l'introduction des lois EGALIM du 1<sup>er</sup> novembre

2018, de l'Economie Circulaire et de lutte contre le gaspillage alimentaire du 10 février 2020 et enfin, celle relevant de la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets du 24 août 2021.

- en matière de restauration, le renforcement des objectifs du plan « je mange normand dans mon lycée » pour la période 2022-2027 avec suivi d'indicateurs
- la mise en place de dialogues de gestion avec les établissements sur l'ensemble des compétences régionales.

La répartition des domaines d'intervention entre l'établissement et la Région a également été clarifiée par l'élaboration d'un guide de la maintenance mentionné en annexe 2 de la présente convention.

Enfin, la gestion des personnels régionaux qui avait précédemment fait l'objet d'un avenant à la convention initiale, est précisée en article 6 et complétée par l'annexe 3 qui définit l'organisation des compétences entre l'établissement et la Région.

Cette nouvelle convention a été adoptée par la Commission permanente du 5 décembre 2022 et présentée aux Conseils d'administration des lycées publics normands au premier semestre de l'année 2023.

#### CONTACT PRESSE

**Laure Wattinne**

laure.wattinne@normandie.fr

Tél. : 06 44 17 55 41

MISE EN PLACE DE L'AUTORITÉ FONCTIONNELLE  
SUR LES ADJOINTS GESTIONNAIRES

---



ÎLE-DE-FRANCE

**UNE OFFRE DE SERVICE INNOVANTE  
AU BÉNÉFICE D'OBJECTIFS AMBITIEUX**

A la rentrée 2023, la mise en œuvre de l'autorité fonctionnelle de la Région sur les adjoints gestionnaires, qui a fait l'objet d'une convention avec les EPLE adoptée en décembre 2022, passe par l'envoi d'une lettre de cadrage aux chefs d'établissements et adjoints gestionnaires indiquant les objectifs et priorités de la Région pour l'année scolaire 2023-24, dans le domaine de la maintenance des bâtiments, de la restauration scolaire, de la gestion des agents régionaux et du numérique éducatif.

En complément, la Région Île-de-France déploie une offre de service inédite auprès des adjoints gestionnaires des lycées. Cette offre de service est construite en fonction des besoins des adjoints gestionnaires. Elle leur permet notamment d'intégrer la communauté des managers de la Région via son Campus des Cadres, de participer à des kiosques d'information thématiques mais également de bénéficier de formations aux outils et systèmes d'information régionaux.

**CONTACT PRESSE**

---

**Marie Estrada**

marie.estrada@iledefrance.fr

# TRANSPORTS SCOLAIRES

## Chiffres clés pour la rentrée 2023/2024 :

- **1,75 millions d'élèves transportés par autocars** hors Île-de-France (960 000 élèves transportés dont 45 000 sur circuits spéciaux), et hors réseau ferroviaires/TER (150 000 élèves et étudiants)
- **42 000 circuits de transports scolaires**, 2 600 lignes routières interurbaines (hors Île-de-France)
- **40 000 autocars dédiés** au transport des élèves
- **1 250 agents des collectivités** au service des familles et en lien avec les **1 300 transporteurs** (opérateurs et régies hors Île-de-France)

Pour cette rentrée 2023/2024, il est important de rappeler les efforts, sous tension, de toute la chaîne d'acteurs en charge de l'organisation des transports scolaires pour que la rentrée s'effectue de la manière la plus optimale, avec, un clair ressenti d'amélioration en matière d'attractivité des emplois.

Si des tensions sont observées, la rentrée s'annonce sereine avec une organisation de l'ensemble des services, malgré des réorganisations anticipées de services. En effet, des remontées des transporteurs aux régions, les tensions observées sur l'attractivité des métiers sont réelles, mais, par une organisation des transporteurs et des circuits, n'ont pas d'impact sur le service programmé.

Les régions ont contribué aux efforts de l'ensemble de la profession pour renforcer l'attractivité des métiers de la conduite. Elles ont notamment contribué aux actions de formations et de communication menées dans l'ensemble des territoires. Les régions ont également mené de premières expérimentations d'adaptation croisées des horaires des établissements et des transports scolaires, en lien avec l'Éducation Nationale.

Les régions sont attachées à un dialogue renforcé avec le ministère de l'Éducation Nationale, et, au niveau territorial, avec les rectorats et les DASEN pour intégrer pleinement les enjeux des transports aux enjeux et rythmes scolaires.

Les régions ne peuvent que partager les attentes de la profession, encore très prenantes sur les délais de délivrance des permis de conduire.









**1 quai de Grenelle 75015 Paris**

Tél.: 01 45 55 82 48

E-mail: [contact@regions-france.org](mailto:contact@regions-france.org)

[www.regions-france.org](http://www.regions-france.org)